

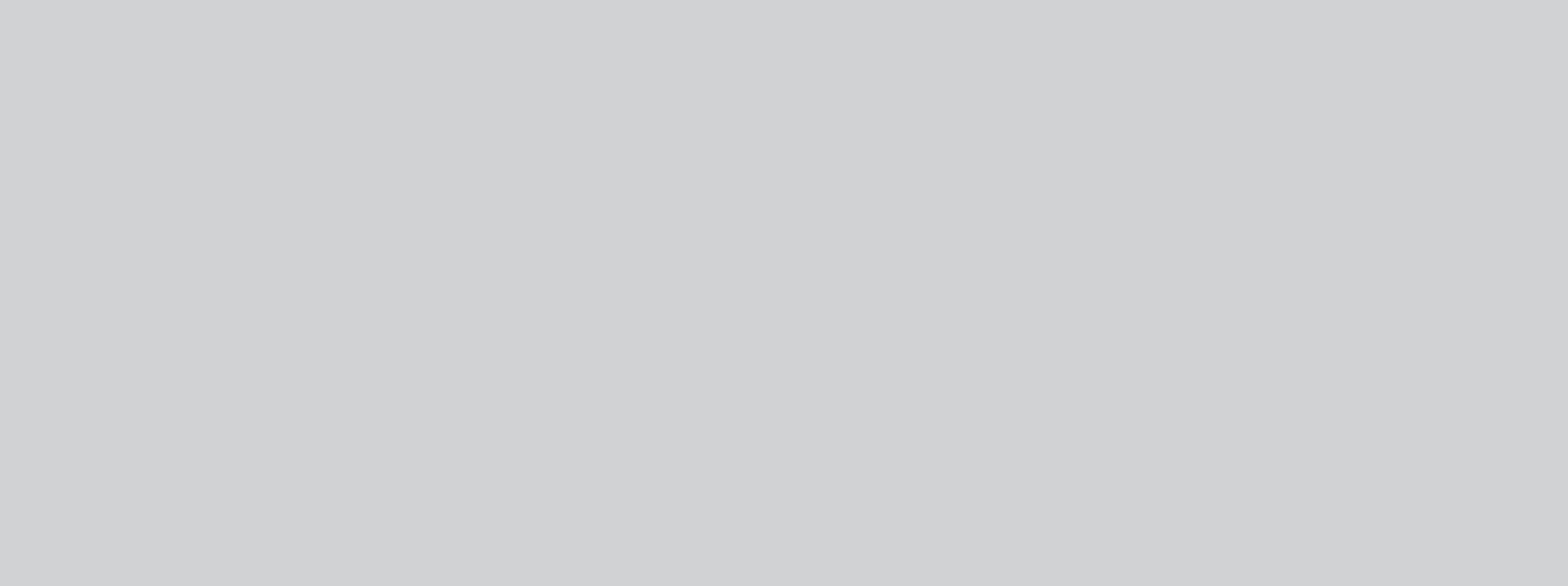


ᑭᑲᑎᑲᑭ ᓂᓄᓂ ᓂᓄᓂ ᓂᓄᓂ  
 Building Nunavut Together  
 Nunavut liuqatigiingniq  
 Bâtir le Nunavut ensemble



ᓂᓄᓂ ᓂᓄᓂ ᓂᓄᓂ ᓂᓄᓂ  
 Ilinniaqtuliqiyikkut  
 Department of Education  
 Ministère de l'Éducation

# Rapport annuel 2012-2013



# Table des matières

Introduction .....	6
Survol : Ministère de l'Éducation .....	8
Éducation de la petite enfance .....	10
Maternelle à la 12e année .....	20
Services pour l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires ...	40
Services de perfectionnement professionnel .....	46
Soutien du revenu .....	50





## Introduction

Le ministère de l'Éducation est dédié au développement de partenariats forts entre nos collectivités et notre gouvernement afin de nous aider à construire un système d'éducation qui procure les meilleures occasions possible d'apprentissage à tous les Nunavummiut.

Une collaboration étroite entre les intervenants et le système d'éducation (petite enfance à la 12<sup>e</sup> année, études postsecondaires, apprentissage aux adultes et soutien du revenu), nous aidera à procurer des pratiques d'enseignement et d'apprentissage de grande qualité correspondant à notre langue et à notre culture et engageant nos parents et collectivités.

En travaillant ensemble à soutenir l'apprentissage continu, nous renforçons nos collectivités. Les possibilités d'apprentissage et de formation que nous offrons aideront les Nunavummiut à acquérir la connaissance et les aptitudes nécessaires à vivre des vies pleines de sens, productives et gratifiantes tout en prenant en main le développement culturel, social et économique de notre territoire.

Il est important de présenter un rapport sur nos progrès aux Nunavummiut, alors que nous travaillons à construire un système d'éducation qui satisfait les besoins de tous nos apprenants.

Renforcer notre capacité et réaliser des améliorations au sein de ces secteurs est là où nous devons placer le maximum de nos efforts.

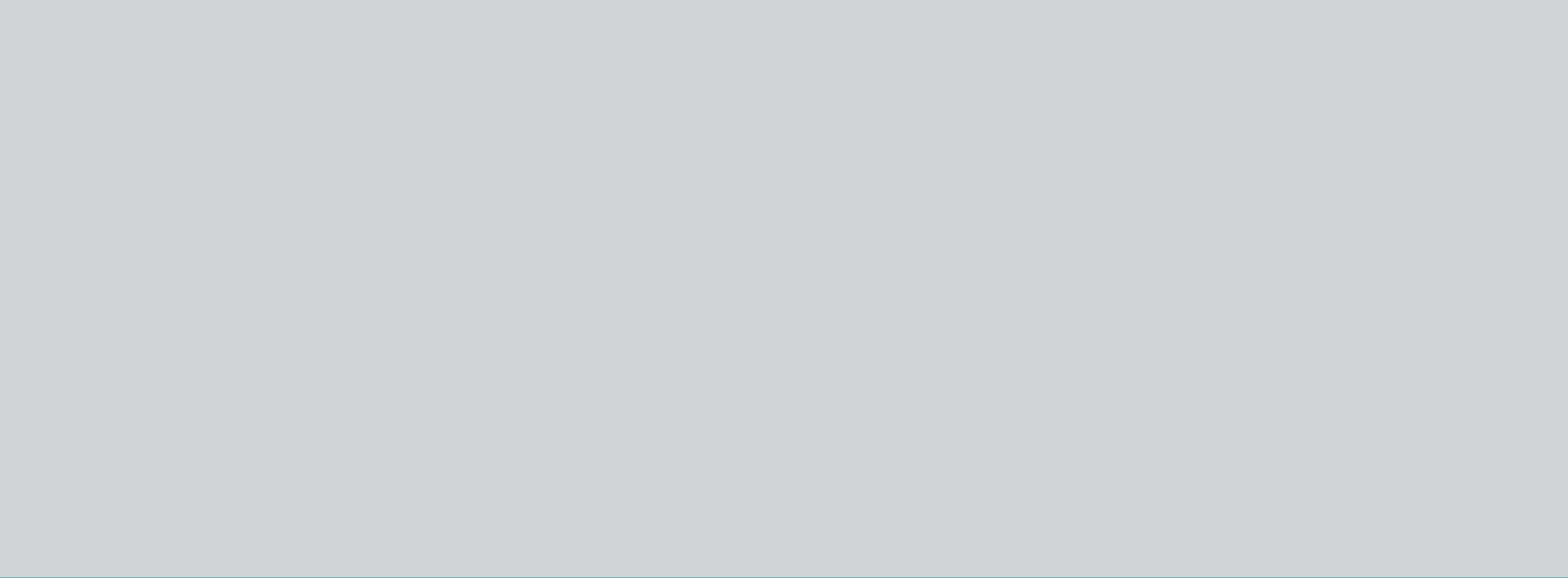
Ce rapport annuel, couvrant la période 2012-2013, nous offre l'occasion de présenter des informations sur les programmes et services que nous offrons et de mettre de l'avant nos efforts visant à créer un environnement d'apprentissage unique et adapté.

J'encourage les parents et les familles à assumer pleinement le rôle important qu'ils jouent dans la promotion de l'éducation à tout âge. Votre soutien a une valeur inestimable.

Merci à tout le personnel d'éducation, à nos administrations scolaires de district, aux parents, aux aînés et aux partenaires communautaires pour leur travail ayant contribué aux succès de tous nos apprenants.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Aarulaaq Quassa'.

L'honorable Paul Aarulaaq Quassa  
*Ministre de l'Éducation*





## Survol – Ministère de l'Éducation

Sous la direction du ministre de l'Éducation, le ministère a la responsabilité des programmes et des services liés au système scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, à l'enseignement postsecondaire, au développement et à l'apprentissage de la petite enfance, au soutien au revenu, aux programmes d'apprentissage, aux métiers et aux professions, à l'alphabétisation et au perfectionnement professionnel.

Pour favoriser la prestation de ces programmes et répondre aux besoins des Nunavummiut, le ministère de l'Éducation a établi des partenariats au Nunavut et partout ailleurs au Canada.

Une étroite collaboration avec nos intervenants aide le ministère à développer un système d'éducation de qualité, ainsi que des stratégies et des initiatives en lien avec le marché du travail qui aideront les Nunavummiut à atteindre leurs objectifs post-secondaires et de plan de carrière.

La législation et la réglementation stipulées par la Loi sur l'éducation nous aident à développer un environnement d'apprentissage unique. Nous travaillons avec tous nos partenaires en enseignements afin de reconnaître et de combler les besoins de nos collectivités. Les règlements tels le Règlement sur les programmes destinés à

la petite enfance, le Règlement sur l'intégration scolaire et le Règlement sur la discipline et la politique Inuuqatigiitsiarniq nous aident à développer un environnement de qualité destiné à l'apprentissage qui met de l'avant la langue, la culture et les valeurs inuit.

Le ministère de l'Éducation s'efforce à créer un système d'éducation engageant tous nos apprenants et correspondant à notre économie florissante, grâce au perfectionnement des programmes d'études, au développement de ressources, à l'enseignement postsecondaire, à la formation et au développement des compétences et à des programmes destinés à la petite enfance.

*Le ministère de l'Éducation administre plus de 70 écoles et bureaux répartis dans toutes les collectivités du territoire et compte plus de 1 400 employés. En 2012–2013, le ministère de l'Éducation pouvait compter sur un personnel enseignant composé de 704,5 enseignantes, soit un meilleur ratio étudiant–enseignant que la moyenne canadienne.*



En 2012, le ministère de l'Éducation s'est vu alloué près de 19 % du budget<sup>1</sup> total du gouvernement du Nunavut. De ce montant, la majeure partie est allouée aux opérations scolaires de la maternelle à la 12e année, ce qui représente 67 % du budget total du ministère de l'Éducation. Ces fonds servent à soutenir les opérations scolaires dans toutes les régions, et contribuent également au soutien des opérations des administrations scolaires de district (ASD), de la Coalition des ASD du Nunavut et de la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN), par le biais d'un certain nombre de subventions et de contributions.

**Tableau 1 Budgets et dépenses des principaux programmes et divisions, 2012-13<sup>2</sup>**

	2012-13	
	BUDGET	RÉEL
<b>PETITE ENFANCE</b>	\$6,108,000	\$4,254,352
<b>MATERNELLE - 12E ANNÉE</b>	\$153,394,000	\$153,064,645
<b>PROGRAMMES D'ÉTUDES ET SERVICES SCOLAIRES</b>	\$15,738,000	\$14,760,797
<b>SERVICES POSTSECONDAIRES ET DE L'APPRENTISSAGE DES ADULTES</b>	\$11,607,000	\$10,074,333
<b>PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL</b>	\$2,454,000	\$3,128,868
<b>SOUTIEN DU REVENU</b>	\$40,389,000	\$44,320,744
<b>TOTAL</b>	<b>\$229,690,000</b>	<b>\$229,603,749</b>

1 Ministère des Finances, Main Estimates 2012-13; ISBN #978-1-55325-223-8

2 Veuillez prendre note que depuis le 1er avril 2013, les divisions du soutien du revenu et du perfectionnement professionnel et les bureaux régionaux des services professionnels et de la petite enfance font tous partie du nouveau ministère des Services à la famille. Les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel reflètent la façon dont le budget fut structuré pour l'exercice budgétaire 2012-2013.

La Loi sur l'éducation stipule que le ratio élève-éducateur du Nunavut demeure en deçà du dernier ratio calculé au niveau national. Pour la période 2012-2013, le ratio élève-éducateur du Nunavut était de 13,6 pour 1, donc moins élevé que le dernier ratio élève-éducateur calculé pour l'ensemble du Canada, soit 14 pour 1.





## Éducation de la petite enfance

Le ministère de l'Éducation reconnaît que les familles sont au cœur du développement de la petite enfance, notamment sur les plans de la langue, de la culture, des valeurs et des croyances. Les premières années de la vie d'un enfant sont déterminantes pour sa santé et son mieux-être toute sa vie durant; c'est pourquoi la Division de l'éducation de la petite enfance (EPE) reconnaît le rôle central de la famille dans le développement précoce de la langue, de la culture, de valeurs et des croyances chez les enfants. La Division EPE mise sur la sensibilisation aux questions liées à la petite enfance dans les collectivités et soutient les organisations communautaires en développant et procurant des programmes de services de garde et d'EPE de qualité et appropriés au niveau culturel. Encourager les jeunes parents qui sont aux études à persévérer pour obtenir leur diplôme d'études secondaires constitue une autre façon pour la Division EPE de soutenir la famille et la collectivité.

La Division EPE offre un soutien aux services et programmes d'éducation à la petite enfance destinés aux enfants dès l'âge de la naissance jusqu'à six ans et, dans le cas des programmes parascolaires autorisés, jusqu'à douze ans. Elle contribue également à la qualité des services de garde en délivrant des permis, en procédant à des inspections et en épaulant les responsables des programmes d'éducation de la petite enfance, en offrant des ateliers et des possibilités de formation aux parents et aux éducateurs de la petite enfance, et en appuyant les enfants ayant des besoins particuliers.

*L'Ilagiinniq et l'Inuuqatigiinniq, deux principes Inuit Qaujimajatuqangit guident nos collectivités alors qu'elles s'efforcent d'élever et d'éduquer nos enfants et de protéger ceux et celles dans le besoin.*

**Tableau 2 Budgets et dépenses par programmes EPE spécifiques, 2012-13**

	2012-13	
	BUDGET	RÉEL
O&M SERVICE DE GARDE	\$2,150,000	\$1,542,050
FINANCEMENT EPE-ASD	\$1,600,000	\$456,237
ADMINISTRATION EPE	\$765,000	\$1,031,114
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ET CONFÉRENCE EPE	\$345,000	\$411,018
FORMATION EPE	\$200,000	\$193,351
INITIATIVE - ENFANTS EN SANTÉ	\$908,000	\$548,740
PROGRAMME JEUNES PARENTS - RESTER À L'ÉCOLE	\$140,000	\$71,842
<b>TOTAL</b>	<b>\$6,108,000</b>	<b>\$4,254,352</b>

**Le ministère de l'Éducation gère les initiatives suivantes pour l'éducation de la petite enfance :**

### PROGRAMMES D'ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE AUTORISÉS

Les agents de la petite enfance inspectent et surveillent les garderies autorisées, leur délivrent des permis et leur octroient des fonds. Ils offrent également du soutien, des conseils et de la formation au personnel, aux conseils et aux parents des enfants fréquentant les établissements lors d'ateliers et de rencontres.

### INITIATIVE - ENFANTS EN SANTÉ

L'Initiative - Enfants en santé procure du financement pour l'amélioration et l'élaboration des programmes et services d'éducation à la petite enfance, ainsi que pour les enfants ayant des besoins particuliers et nécessitant un soutien développemental intensif ou une aide particulière.

### PROGRAMME JEUNES PARENTS - RESTER À L'ÉCOLE

Il s'agit d'un programme de subvention pour la garde d'enfants qui aide à payer les coûts des services de garde pour les jeunes parents tentant d'obtenir leur diplôme secondaire.

### FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS SCOLAIRES DE DISTRICT POUR L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (ASD-EPE)

Le financement ASD-EPE est disponible pour assister les ASD en conformité avec l'article 17 de la Loi sur l'éducation qui stipule que les ASD doivent dispenser un programme d'éducation à la petite enfance soutenant le développement de la langue inuit et la connaissance de la culture inuit.

## FORMATION EN ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

Un financement annuel est attribué aux établissements postsecondaires afin qu'ils puissent offrir des cours permettant d'obtenir un diplôme ou un certificat en EPE au Nunavut.

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES POUR LA PETITE ENFANCE

Le développement des ressources linguistiques et adaptées à la culture est important pour les programmes de la petite enfance au Nunavut.

## FINANCEMENT PONCTUEL DES IMMOBILISATIONS

Le ministère de l'Éducation n'offre pas spécifiquement de programmes de financement des immobilisations permettant aux organismes sans but lucratif de construire ou de rénover des bâtiments de services de garde. Ce financement fut fourni à l'origine par le gouvernement fédéral et avait pour but d'augmenter le nombre de places en garderie dans les provinces et les territoires.

## ACTIVITÉS EPE MAJEURES 2012-13

### Conférence circumpolaire sur l'éducation des populations autochtones

- Tenue à Iqaluit, 26 au 30 novembre 2012.
- Organisée conjointement par le ministère de l'Éducation et le Naalakkersuisut, le gouvernement du Greenland.
- Environ 125 délégués et conférenciers provenant de sept régions circumpolaires étaient présents.
- Objectif de la conférence : renforcer les relations entre les différentes régions circumpolaires afin de contribuer à développer une base d'apprentissage combinant les connaissances traditionnelles et les meilleures méthodes d'enseignements occidentales.
- Le thème de la conférence, Ça commence à la maison, reconnaît que l'apprentissage débute dès la naissance.
- Les sujets principaux abordés étaient:
  - l'éducation de la petite enfance;
  - l'accessibilité à un programme d'éducation de qualité;
  - l'engagement communautaire de la famille.

### Conférence sur l'éducation de la petite enfance

- Tenue à Iqaluit, 8 au 11 mars 2013.
- Deuxième conférence sur l'éducation de la petite enfance avec plus de 100 participants.
- La première fois que les enseignants et enseignantes de maternelle et les éducateurs et éducatrices de la petite enfance de partout au Nunavut se rassemblaient pour une conférence.
- Objectif de la conférence : établir des liens entre les programmes préscolaires et l'école afin de rendre plus facile la transition vers les environnements d'apprentissage de l'école pour les enfants et de renforcer la base d'apprentissage qu'ils reçoivent.
- But de la conférence : dispenser une formation sur de nouveaux ensembles de ressources destinées au programme pour les enfants de 4 et 5 ans : étoiles, bateaux et poissons.  
  
Ces ressources incluent des connaissances prodiguées par des aînés et des histoires en inuktitut, procurent de solides modèles de langage pour aider les enfants à développer leur vocabulaire, ainsi que leurs aptitudes sociales et leurs capacités de réflexion.
- Permet de discuter des pratiques traditionnelles de garde des enfants dans les programmes d'éducation à la petite enfance et de rejoindre les parents dont les enfants ne font pas partie des programmes d'éducation à la petite enfance.

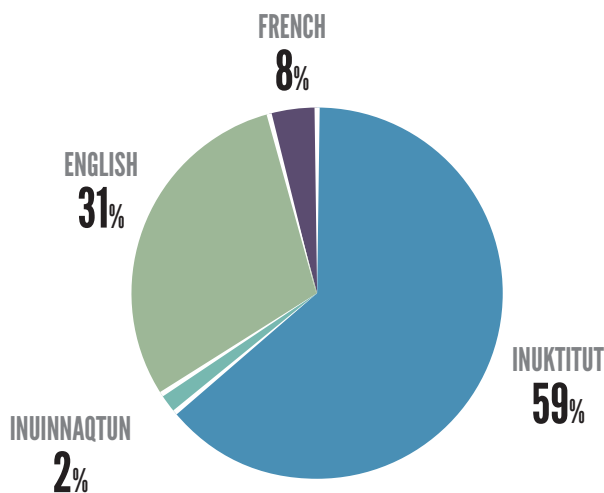
## Centres de la petite enfance

Le ministère de l'Éducation délivre des permis aux centres de la petite enfance communautaires en vertu de la Loi sur les garderies. Les bureaux régionaux octroient des subventions de démarrage et des subventions de fonctionnement annuelles aux services de garde accrédités à but non lucratif et aux garderies en milieu familial.

Les services de garde accrédités peuvent inclure les garderies, les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones, les installations préscolaires, les programmes de garde parascolaire et les garderies en milieu familial.

- Au total, il y avait 52 centres de la petite enfance accrédités en 2012-2013, opérant dans 22 collectivités : 30 garderies, 7 programmes d'aide préscolaire aux Autochtones, 7 programmes préscolaires, et 7 programmes de garde parascolaire et une garderie en milieu familial;
- Ces installations ont procuré 1 081 places en services de garde autorisés, soit 176 pour les nourrissons, 520 places à temps plein pour les enfants d'âge préscolaire, 236 places à temps partiel pour les enfants d'âge préscolaire et 149 places pour les services de garde parascolaire.

**Figure 1**  
**Langues principalement utilisées dans les établissements EPE, 2012-2013**



## Initiative - Enfants en santé

L'Initiative - Enfants en santé comprend deux programmes de financement : le Programme d'aide aux initiatives communautaires, qui sert à financer les services et les programmes à la petite enfance axés sur la famille et destinés aux enfants de moins de six ans et à leur famille, et le Programme d'aide aux services de soutien pour les enfants, qui sert à financer d'autres programmes et services s'adressant aux enfants de moins de six ans qui ont besoin d'être épaulés davantage pour réaliser leur plein potentiel.

L'IES est administrée par les trois bureaux de services de perfectionnement professionnel et de services à la petite enfance.

### Pour être admissibles, les projets IES doivent :

- offrir des services aux enfants de moins de six ans;
- offrir des services axés sur la famille qui nécessitent la participation des parents;
- être adaptés sur le plan culturel;
- tirer profit des forces existantes des enfants, des parents et de la collectivité;
- améliorer les services existants plutôt que d'en créer de nouveaux qui feraient double emploi;
- être fondés sur une approche interorganismes;
- être présentés avec une lettre d'un professionnel de la santé justifiant les besoins à l'égard des services de soutien, si nécessaire.

### BUDGET IES, 2012-2013 : 908,000\$

Kitikmeot: 172,427.34\$

Kivalliq: 115,669.50\$

Qikiqtani: 316,270.02\$

Total des fonds distribués : 604 366,86\$

### TOTAL DES PROPOSITIONS APPROUVÉES : 36

Kitikmeot: 10 propositions approuvées

Kivalliq: 7 propositions approuvées

Région de Qikiqtani : 19 propositions approuvées

Les services à la petite enfance appuient les enfants, les parents, les employeurs et les collectivités locales en contribuant à l'établissement d'une société vigoureuse et prospère.

## Programme Jeunes parents - Rester à l'école

D'après les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, 25 % des femmes autochtones de 15 à 19 ans ont abandonné l'école primaire ou secondaire parce qu'elles étaient enceintes ou devaient prendre soin de leurs enfants.

Le programme Jeunes parents - Rester à l'école subventionne entièrement les frais de services de garde (jusqu'à concurrence d'un certain montant déterminé par le ministère) engagés dans les garderies scolaires ou les établissements de la collectivité autorisés (lorsque disponible) par un jeune parent ou une jeune famille pour permettre à au moins l'un des parents de fréquenter l'école à temps plein (primaire, intermédiaire ou secondaire).

Les étudiants du niveau postsecondaire qui ont moins de 18 ans peuvent aussi présenter une demande en vertu de ce programme. Après avoir atteint l'âge de 18 ans, le parent peut présenter une demande d'allocation pour les frais de garderie (programme offert par le Soutien du revenu, après quoi il sera retiré de la liste des bénéficiaires du programme Jeunes parents - Rester à l'école.

En 2012-2013, 53 demandes en vertu du Programme ont été approuvées.

## Financement des administrations scolaires de district pour l'éducation de la petite enfance (ASD-EPE)

L'article 17 de la Loi sur l'éducation du Nunavut stipule que l'administration scolaire de district (ASD) doit dispenser un programme destiné à la petite enfance qui fait la promotion de la maîtrise de la langue inuit et de la

connaissance de la culture inuit, ou de la langue et de la culture francophone, dans le cas de la CSFN.

Le ministère de l'Éducation réserve chaque année 1 600 000 \$ servant à financer les ASD à cette fin particulière. Les demandes acceptées sont basées sur des plans des ASD visant à augmenter le nombre d'activités axées sur la langue et la culture, telles que celles impliquant des aînés, engageant les parents et utilisant les ressources locales. Les surplus sont reversés dans les fonds généraux.

En 2012-13:

- 15 des 27 ASD ont eu accès à un financement EPE.
- Les dépenses de financements totales des ASD-EPE étaient de 456 237 \$, sur un montant disponible de 1 600 000 \$.

Le détail du financement par ASD et par activité est présenté en annexe (tableau 5).

## Formation EPE

Le ministère de l'Éducation a un budget annuel de 200 000 \$ destiné au Collège de l'Arctique du Nunavut (CAN) afin qu'il offre des cours en éducation de la petite enfance au Nunavut.

En 2012-13:

- Le ministère de l'Éducation a financé le CAN afin qu'il offre un cours de certification en éducation de la petite enfance à Baker Lake.
- Le ministère de l'Éducation a également aidé le CAN à financer plusieurs modules du cours en éducation de la petite enfance à Qikiqtarjuaq et Pond Inlet.

# ANNEXES

---

## Annexe - Tableau 1 Services de garde EPE accrédités et places par type et région, 2012-2013

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI <sup>1</sup>	IQALUIT	NUNAVUT
<b>GARDERIES ACCRÉDITÉES</b>	4	8	9	8	29
<b>AIDES PRÉSCOLAIRES AUX AUTOCHTONES</b>	3	2	2	0	7
<b>PRÉSCOLAIRES ACCRÉDITÉS</b>	0	3	3	2	8
<b>PARASCOLAIRES ACCRÉDITÉS</b>	0	0	2	5	7
<b>GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL ACCRÉDITÉES</b>	0	0	0	1	1
<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>52</b>
<b>PLACES À TEMPS PLEIN AU PRÉSCOLAIRE</b>	89	149	122	176	526
<b>PLACES À TEMPS PARTIEL AU PRÉSCOLAIRE</b>	62	67	82	7	218
<b>PLACES À TEMPS PLEIN POUR NOURRISONS</b>	25	50	52	49	176
<b>PLACES PARASCOLAIRES</b>	0	0	49	99	148
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>266</b>	<b>305</b>	<b>331</b>	<b>1060</b>

## Annexe - Tableau 2 Langue principale et langue seconde utilisées sur un échantillon de 47 services de garde EPE accrédités <sup>2</sup>

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI <sup>1</sup>	IQALUIT	NUNAVUT
<b>LANGUE PRINCIPALE</b>					
<b>INUKTITUT</b>	2	12	16	1	31
<b>INUINNAQTUN</b>	1	0	0	0	1
<b>ANGLAIS</b>	4	1	0	11	16
<b>FRANÇAIS</b>	0	0	0	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>52</b>
<b>LANGUE SECONDE</b>					
<b>INUKTITUT</b>	2	1	0	10	13
<b>INUINNAQTUN</b>	2	0	0	0	2
<b>ANGLAIS</b>	3	12	12	1	28
<b>FRANÇAIS</b>	0	0	0	1	1

<sup>1</sup> Les colonnes pour Qikiqtani ci-dessus n'incluent pas les résultats pour Iqaluit, qui possède sa propre colonne.

<sup>2</sup> Certains services de garde n'ont pas répondu au sondage sur la langue d'utilisation. Les chiffres indiqués correspondent aux résultats obtenus de ceux qui ont répondu. Parmi ceux qui ont répondu avoir une langue principale d'utilisation, certains n'ont pas répondu s'il y avait ou non une langue seconde en utilisation.





### Annexe - Tableau 3 Personnel au sein des services de garde accrédités

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI <sup>1</sup>	IQALUIT	NUNAVUT
<b>BÉNÉFICIAIRES</b>	28	72	58	34	202
<b>NON-BÉNÉFICIAIRES</b>	4	3	5	37	49
<b>TOTAL<sup>2</sup></b>	42	75	66	71	254

### Annexe - Tableau 4 Initiative - Enfants en santé : propositions approuvées, IC : initiatives communautaires, SS : services de soutien

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI <sup>1</sup>	IQALUIT	NUNAVUT
<b>PROPOSITIONS IC APPROUVÉES</b>	5	6	8	4	23
<b>PROPOSITIONS SS APPROUVÉES</b>	4	1	5	2	12
<b>PROPOSITIONS IC ET SS CONJOINTES APPROUVÉES</b>	1	0	0	0	1
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS APPROUVÉES</b>	10	7	13	16	36
<b>COLLECTIVITÉS AYANT DES PROPOSITIONS APPROUVÉES</b>	4	3	7	1	15

## Annexe - Tableau 5 Administrations scolaires de district ayant reçu un financement ASD-EPE

	DEMANDÉ	APPROUVÉ	ACTIVITÉ		
			PARTICIPATION DES AINÉS	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES	ACTIVITÉS FAMILIALES
<b>NUNAVUT</b>	\$511,779	\$456,237	18	15	12
<b>KITIKMEOT</b>	\$106,783	\$100,103	4	4	4
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	\$11,973	\$10,173	1	1	1
<b>GJOA HAVEN</b>	\$41,840	\$35,600	1	1	1
<b>KUGAARUK</b>	\$40,000	\$39,980	1	1	1
<b>KUGLUKTUK</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>TALOYOAK</b>	\$12,970	\$14,350	1	1	1
<b>KIVALLIQ</b>	\$130,000	\$125,968	2	-	-
<b>ARVIAT</b>	\$90,000	\$85,968	1	-	-
<b>BAKER LAKE</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>CORAL HARBOUR</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>RANKIN INLET</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>REPULSE BAY</b>	\$40,000	\$40,000	1	-	-
<b>WHALE COVE</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>QIKIQTANI</b>	\$274,996	\$230,166	12	11	8
<b>APEX</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>ARCTIC BAY</b>	\$31,977	\$31,977	-	2	1
<b>CAPE DORSET</b>	\$10,784	10,784	1	1	-
<b>CLYDE RIVER</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>CSFN</b>	\$40,910	\$35,300	2	0	1
<b>GRISE FIORD</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>HALL BEACH</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>IGLOOLIK</b>	\$16,930	\$16,930	1	-	1
<b>IQUALUIT</b>	\$73,300	\$48,020	2	2	1
<b>KIMMIRUT</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>PANGNIRTUNG</b>	\$27,680	\$22,340	3	3	2
<b>POND INLET</b>	\$22,715	\$22,715	1	1	1
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	\$0	\$0	-	-	-
<b>RESOLUTE BAY</b>	\$10,700	\$10,700	1	1	-
<b>SANIKILUAQ</b>	\$40,000	\$31,400	1	1	1





## Maternelle à la 12e année

L'amélioration des résultats en éducation et en formation fait partie de l'engagement du gouvernement du Nunavut à améliorer la qualité de vie de tous les Nunavummiut. Le ministère de l'Éducation soutient cet engagement par le biais d'améliorations au système d'éducation conçues pour procurer aux étudiants les ressources nécessaires afin de préparer leur avenir.

En mettant l'accent sur un cadre d'enseignement basé sur la philosophie de l'Inuit Qaujimajaqangit (IQ), le ministère de l'Éducation croit dans le développement de solides partenariats afin de dispenser des programmes conçus pour promouvoir des environnements scolaires positifs, l'achèvement des études et l'engagement des collectivités. Le personnel scolaire, les administrations scolaires de district (ASD), les parents, les familles et les collectivités sont des partenaires actifs dans cet effort, ainsi que le soutien des trois bureaux d'opérations scolaires régionales (OSR), des Services en français et de la Division des programmes d'études et services scolaires.

Inuglugijaituq : ce principe tient compte du fait que chaque élève possède la capacité d'apprendre, mais que le rythme d'apprentissage et les niveaux de soutien permettant d'atteindre les objectifs d'apprentissage peuvent varier d'un élève à l'autre. L'intégration scolaire demande aux enseignants de façonner leurs

programmes en fonction des besoins, des intérêts et des projets de leurs élèves.

Le modèle Tumit de l'intégration scolaire est fondé sur le principe selon lequel tous les élèves peuvent avoir besoin de soutien à l'apprentissage dans une certaine mesure, à un moment ou à un autre de leur parcours scolaire. Ce modèle ainsi que le soutien de 164 aides-enseignants du soutien aux élèves aident les étudiants à atteindre leurs objectifs scolaires.

En plus du nombre croissant d'aides-enseignants du soutien aux élèves, le ministère de l'Éducation a lancé un nouveau programme de formation de conseillers scolaires communautaires (CSC) : les Ilinniarvimmi Inuusilirijit. En partenariat avec le Collège Langara, en Colombie-Britannique, le ministère de l'Éducation fournit une formation à 17 conseillers au Nunavut sur une période de trois ans. Les CSC jouent un rôle essentiel auprès des élèves à qui ils prodiguent des services d'orientation individuelle et de consultation en matière de mieux-être personnel et de saines habitudes de vie, tout en encourageant chez les élèves une attitude positive envers l'éducation.

**Tableau 3 Budgets et dépenses des programmes de la maternelle à la 12e année**

	2012-13	
	BUDGET	RÉEL
ENSEIGNEMENT M-12	\$122,572,000	\$121,976,298
CONTRIBUTIONS ASD	\$14,405,000	\$13,960,857
OPÉRATIONS SCOLAIRES RÉGIONALES	\$14,513,000	\$15,476,133
OPÉRATIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES ET CSFN	\$468,000	\$578,286
SOUTIEN AUX ÉLÈVES, INTÉGRATION SCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT BILINGUE	\$1,436,000	\$1,073,080
PROGRAMMES D'ÉTUDES ET SERVICES SCOLAIRES	\$15,738,000	\$14,760,797
<b>TOTAL</b>	<b>\$169,132,000</b>	<b>\$167,825,451</b>

## Programme d'études, ressources pédagogiques et matériel didactique

2012-13

### Curriculum et projets de ressources

- *My Family (en anglais)*, une trousse thématique intégrée pour la 1<sup>re</sup> année qui inclut un manuel de l'enseignant, des livres en inuktitut et d'autres ressources telles des affiches, des outils et des jouets inuit et des jeux de mémoire pour appuyer l'enseignement de l'inuktitut aux élèves du premier cycle du primaire;
- *Picturing Writing (en anglais)* calendriers, cartes et signets qui mettent en valeur le travail des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année à travers le Nunavut;
- Des ressources pour salles de classe à jour, dont des bordures ayant le Nord pour thème, des cartes syllabiques en inuktitut et une affiche relatant l'histoire de l'éducation au Nunavut;
- Une série de livres pour enfants illustrés basés sur les mythes et les légendes racontés par des aînés inuit et des narrateurs de contes d'Igloolik, afin d'accompagner les unités sur les étoiles; les bateaux et les navires; et les poissons et la pêche.

## CHAMPS

Tous les programmes d'études du Nunavut entrent dans l'une des quatre catégories de contenu intégré appelées "champs":

- *Uqausiliriniq*: communication et beaux-arts;
- *Nunavusiutit*: études environnementales, géographie, histoire;
- *Iqqaqqaukkaringniq*: mathématiques, sciences, technologie et innovation;
- *Aulajaaqtut*: santé, mieux-être et identité.

## Programmes d'études et services scolaires

La Division des programmes d'études et services scolaires est responsable d'une panoplie de services au sein du système scolaire. Ces services incluent l'élaboration des programmes d'études ainsi que des ressources pédagogiques et du matériel didactique connexe, l'élaboration et parfois la prestation des programmes de formation des enseignants, l'évaluation des étudiants, le système d'information scolaire, la délivrance des brevets d'enseignement, ainsi que le perfectionnement/la formation sur des aspects concernant la réglementation de la Loi sur l'éducation, les politiques et les procédures.

Les travaux de développement au Nunavut portaient avant tout sur l'ajout de cours et de matériel reflétant bien le Nunavut pour les élèves de 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Les projets incluent : les cours de l'Aulajaaqtut (santé et mieux-être), les cours d'arts en langue inuktitut, des unités d'anglais comme langue seconde pour les années 7 à 9, des unités d'études sociales pour la 10<sup>e</sup> année et des modules nordiques sur les études professionnelles et technologiques. Le cadre d'éducation Inuit Qaujimaqatungit guide l'élaboration des programmes d'études, tel que mandaté par la Loi sur l'éducation. Pour les autres cours du secondaire, le Nunavut continue de suivre le programme d'études albertain.

Le programme d'études de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année actuellement utilisé dans les écoles du Nunavut a été créé grâce à l'amalgame de documents hérités des Territoires du Nord-Ouest, de programmes d'études tirés du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (les provinces de l'Ouest et trois territoires du Nord travaillent de concert à l'élaboration de programmes d'études), et de nombreuses unités et programmes d'études qui ont été élaborés au Nunavut.

Pour chacune des 13 années, le programme d'études est complété par du matériel pédagogique et des ressources d'apprentissage visant à assurer la qualité à tous les niveaux et le respect des conditions d'admission à l'université. L'objectif consiste à s'assurer qu'à l'obtention de leur diplôme, les élèves auront un concept d'eux-mêmes bien défini, connaîtront leurs forces et leurs compétences et disposeront des connaissances et des compétences nécessaires pour

prendre des décisions relativement à leur carrière qui leur permettront de faire vivre leur famille et de servir leur collectivité.

## Comité consultatif des aînés

Des aînés provenant de partout au Nunavut et participant au comité consultatif des aînés se rencontrent 2 à 3 fois par année.

Cette année, 25 participants se sont joints au personnel des conseillers aînés et du patrimoine, au coordonnateur du développement communautaire et au coordonnateur des programmes d'études inuit à Arviat afin de réviser et de discuter des sujets concernant la garde d'enfants, l'harmonie et l'équilibre au sein des collectivités et de bien d'autres sujets pertinents.



### LES AÎNÉS DANS LES ÉCOLES

- La Loi sur l'éducation exige que des aînés soient impliqués dans les écoles en tant qu'employés des ASD.
- Les aînés possédant des compétences particulières sont recommandés par les ASD pour recevoir un brevet d'Innait Inuksiutiliriit par le ministre de l'Éducation.
- L'Innait Inuksilirijiit enseigne aux élèves la langue et la culture inuit, incluant les aptitudes pour le style de vie traditionnelle, les aptitudes de vie en milieu naturel, ainsi que les connaissances traditionnelles de l'environnement et des techniques de navigation.
- Pour l'année scolaire 2012-2013, il y avait 94 aînés certifiés dans les écoles du Nunavut.



# Travaux de la Division des programmes d'études et de services scolaires en 2012-2013

Le développement des ressources de la maternelle à la 6e année incluait:

Le développement de la langue à la maternelle une outil de dépistage

L'achèvement du programme d'études sur les technologies de l'information et la communication pour la 6e année - en processus d'approbation

La révision du programme d'études d'arts en langue inuit pour la 6e année

1ere année, Unité sur la Toundra, ressources didactiques et manuel de l'enseignant - une unité thématique intégrée sur les sciences, les études sociales et les langues

3e année, Unité sur le Nunavut et ressources didactiques - une unité thématique intégrée sur l'Aulajaaqtut/santé, les études sociales et les langues

3e année, Météo - une unité thématique intégrée sur les sciences, comportant des sous-thèmes couvrant une introduction à la météo, les prévisions inuit de la météo, des expériences météorologiques, des légendes et des contes, les conditions météorologiques et la sécurité.





## Le développement des ressources de la 7e à la 12e année inclut :

Le développement de l'Aulajaaqtut - Des unités d'enseignement sur le mieux-être et le leadership, et du matériel didactique

- 7e année - Gestion du stress, l'harmonie dans les relations, changement et croissance à l'adolescence, appartenance à un groupe (prévention contre l'intimidation), prévention du suicide, programme sur le territoire
- 8e année - Gestion de la colère, la communication, la santé chez l'adolescent, l'identité positive, la prévention du suicide, programme sur le territoire traditionnel
- 9e année - Choix de carrière (planification de la carrière et d'un programme), les leaders d'aujourd'hui, corps en santé, résolution de problème, prévention du suicide, programme sur le territoire traditionnel

10e à la 12e année - Aulajaaqtut (santé, mieux-être et leadership) - Guide des ressources de l'enseignant, 10e à 12e année, cours en science environnementale au Nunavut (3) : cours Nuna 10, Tariuq 11 et Sila 12 en cours d'examen et de révision

Projet pilote dans les écoles : physiques appliquées au Nunavut - 11e et 12e années

Projet pilote dans les écoles : l'entrepreneuriat au Nunavut - 11e et 12e années

7e à la 9e année, Études sociales - Modules du Nunavut disponibles électroniquement sur Social Studies Wiki

- 7e année - Le projet Collectivité et histoire
- 8e année - Peuples de l'Arctique et archéologie
- 9e année - Tonnerre et pierre - Modules du Nunavut

10e à la 12e année, Études sociales

- 10e année - Miser sur les revendications - publié et disponible dans les écoles
- Développement des droits, des responsabilités et de la justice, gouvernance et leadership, les pensionnats au Canada, causes de conflit : processus du projet pour la paix dans le monde (évaluation)
- 12e année - Projet d'évaluation sommative - Projet de recherche approfondie et présentation - remplace l'examen final de 12e année

10e à la 12e année, Communications (l'anglais dans les écoles secondaires du Nunavut)

- Le programme d'études a comme fondement l'Inuit Qaujimaqatunngit et le contenu principal est basé sur les compétences essentielles de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.
- Le cours est passé par des projets pilotes à tous les niveaux d'études et contient une évaluation sommative qui remplace l'examen final pour l'obtention du diplôme.
- Le programme d'études a été révisé et accepté comme satisfaisant les exigences d'admission aux programmes ne menant pas à un diplôme au Collège de l'Arctique du Nunavut, au Red River College et au Collège Algonquin.

Inuktitut, 7e à la 9e année

- Trois modules sont disponibles dans les écoles : Iluillamisiurniq, Parnanginq, Pituinnaungittut

Inuktitut, 10e à la 12e année

- Module sur les dialectes dans les écoles



## Loi sur l'éducation: Mises à jour sur la mise en œuvre

En 2012-2013, le ministère de l'Éducation a poursuivi son travail en étroite collaboration avec les écoles et les ASD afin de mettre en œuvre les multiples changements requis par la Loi sur l'éducation. Quatre ensembles de règlements ont été approuvés afin d'être mis en œuvre au cours de 2012-2013, dont :

- le Règlement de transition 2012-2014;
- le Règlement sur la langue d'instruction;
- le Règlement sur la résolution des différends;
- un amendement au Règlement sur la gestion des finances publiques.

En plus de la mise en œuvre des règlements ci-dessus, trois ensembles supplémentaires de règlements ont été élaborés et devraient être approuvés en vue de leur mise en œuvre à la fin de l'année scolaire 2012-2013 :

- le Règlement sur l'inscription et l'assiduité;
- le Règlement sur l'administration des ASD;
- le Règlement sur le calendrier scolaire.

## Enseignement bilingue

La Loi sur l'éducation prévoit que chaque élève doit recevoir un enseignement bilingue, c'est-à-dire en langue inuit et en anglais ou en français. L'objectif de l'enseignement bilingue consiste à former des diplômés qui sont en mesure de s'exprimer aisément dans les deux langues en milieu scolaire et au quotidien.

La Division des programmes d'études et des services scolaires est chargée de mettre en œuvre l'enseignement bilingue :

- en veillant à ce que les programmes éducatifs favorisent l'utilisation, l'essor et la revitalisation de la langue inuit;
- en veillant à ce que les programmes d'études, le matériel didactique et les ressources appropriés soient fournis pour le modèle d'enseignement bilingue choisi par chaque ASD;
- establishing standard competencies for oral

and en définissant des objectifs normalisés relativement aux compétences orales et écrites;

- en veillant à ce que les élèves soient évalués dans les deux langues quant aux objectifs de compétence.

Des projets sont continuellement en cours dans les domaines de l'élaboration de programmes d'études, de la publication de ressources et de médias en langue inuit, de l'évaluation, de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation et de la formation des enseignants. Ils ont tous pour objectif l'amélioration de la capacité du système d'éducation à dispenser un enseignement bilingue.

#### Programme de formation des enseignants du Nunavut

Le programme de formation des enseignants du Nunavut est financé conjointement par le Collège de l'Arctique du Nunavut et le ministère de l'Éducation. Le programme de baccalauréat en enseignements d'une durée de 4 ans met présentement l'emphase sur la préparation des enseignants pour le système scolaire primaire et intermédiaire et est dispensé par le biais d'un partenariat avec l'Université de Régina.

- Les diplômés qui, au terme des quatre années de ce programme de premier cycle, reçoivent leur brevet d'enseignement sont autorisés à enseigner dans les écoles du Nunavut.
- Le programme de formation des enseignants du Nunavut permet de combler le besoin pour des enseignants bilingues.

Le programme de formation des enseignants du Nunavut est offert depuis 1986, et à ce jour, il y a eu 79 diplômés, en plus des 15 étudiants qui obtiendront leur diplôme en 2012-2013. Pour la période 2012-2013, il y a



eu une centaine d'étudiants inscrits au programme de formation des enseignants du Nunavut, répartis dans 11 collectivités.

Cinq étudiants travaillaient au sein du programme de baccalauréat en Éducation après diplôme. Ce programme permet de préparer les diplômés pour l'enseignement au niveau secondaire (premier cycle et deuxième cycle).

Le budget alloué au programme de formation des enseignants du Nunavut en 2012-2013 était de :

- 2 637 300 \$ provenant du budget de base du Collège de l'Arctique du Nunavut;
- 2 262 000 \$ du ministère de l'Éducation.

#### Services en français

Le Bureau de l'éducation et des services en français (BESF), ou Division des services en français, fait la promotion de la langue française et de l'enseignement en français langue maternelle et langue seconde en collaborant avec la communauté francophone du Nunavut et des organismes partenaires.





## Administrations scolaires de district et Commission scolaire francophone du Nunavut

Au Nunavut, chaque collectivité possède une administration scolaire de district (ASD), un organisme élu qui se réunit régulièrement pour prendre des décisions concernant des questions relatives à l'éducation. À Iqaluit, la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) a été fondée dans le but d'offrir des services éducatifs aux francophones du Nunavut. Elle assure la gestion de l'École des Trois-Soleils, un établissement qui accueillait 80 élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, en 2012-2013. Des cours du deuxième cycle du secondaire sont offerts en collaboration avec l'école secondaire Inuksuk d'Iqaluit.

En vertu de la Loi sur l'éducation, les ASD et la CSFN détiennent l'autorité sur plusieurs aspects du domaine scolaire dans leur collectivité : le budget, les programmes (langue d'enseignement, activités culturelles), calendriers scolaires, embauche du personnel (avec les directions d'écoles), la présence des aînés dans les écoles et les politiques (code de conduite des élèves, présence en classe, fermetures en cas de tempêtes). Un budget annuel destiné aux opérations scolaires, basé sur une formule de financements normalisée, provient du ministère de l'Éducation.

En vertu de la Loi sur l'éducation et de la Loi sur la gestion des finances publiques, les ASD et la CSFN sont tenues de présenter des rapports financiers mensuels au ministère de l'Éducation concernant leurs opérations financières, ainsi que des états financiers vérifiés de manière indépendante dans les 90 jours suivants la fin de l'année scolaire.

Le ministère de l'Éducation a reçu les audits finaux de l'exercice budgétaire des ASD et de la CSFN se terminant le 30 juin 2012 de 25 des 27 ASD et des audits préliminaires pour les deux autres ASD.

- Dix-sept font état d'un surplus net totalisant 568 552 \$.
- Dix présentent un déficit net pour un total de 307 138 \$.

La Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN) représente les ASD pour les questions concernant l'ensemble des ASD. En vertu de la Loi sur l'éducation, la CASDN joue un rôle dans l'embauche de cadres régionaux du ministère de l'Éducation; examine et présente des recommandations au ministre sur le processus de financement des ASD; rencontre le personnel du ministère de l'Éducation chaque année afin d'aider le ministre dans la planification à long terme du système d'éducation publique du Nunavut.

Des accords de contribution sont signés pour le matériel et les fournitures des élèves, le financement culturel, les Innait Inuksiutilirijiit, l'Innuqatigiitsiarniq et les politiques d'assiduité, la gestion des ASD et de la CSFN, les salaires des enseignants suppléants et le transport scolaire. Les directions d'école soumettent des rapports mensuels aux ASD ou à la CSFN et au ministère de l'Éducation concernant les activités au sein de l'école, ainsi que deux rapports par année sur l'efficacité du programme scolaire.



Le tableau suivant démontre le total des contributions aux ASD et à la CSFN par type de programme. Les contributions régulières incluent les opérations et le maintien des ASD; incluant la gestion des programmes scolaires, les programmes culturels, les salaires occasionnels, les Innait Inuksiutilirijiit et l'Innuqatigiitsiarniq.

## Tableau 4

### Contributions aux administrations scolaires de district et à la Commission scolaire francophone du Nunavut

	Contribution					
	Total	Régulières	EPE	IES	Garderie/service de garde	Français
<b>NUNAVUT</b>	\$13,031,047.93	\$12,272,347.46	\$383,833.20	\$75,057.42	\$22,277.85	\$277,532.00
<b>KITIKMEOT</b>	\$2,400,813.02	\$2,329,029.00	\$42,723.20	\$29,060.82	\$0.00	\$0.00
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	\$615,161.15	\$563,117.00	\$42,723.20	\$9,320.95	\$0.00	\$0.00
<b>GJOA HAVEN</b>	\$491,364.00	\$491,364.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>KUGAARUK</b>	\$388,441.00	\$388,441.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>KUGLUKTUK</b>	\$495,812.59	\$488,305.00	\$0.00	\$7,507.59	\$0.00	\$0.00
<b>TALOYOAK</b>	\$410,034.28	\$397,802.00	\$0.00	\$12,232.28	\$0.00	\$0.00
<b>KIVALLIQ</b>	\$4,300,263.00	\$4,179,153.00	\$121,110.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>ARVIAT</b>	\$1,185,338.00	\$1,092,438.00	\$92,900.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>BAKER LAKE</b>	\$795,796.00	\$795,796.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	\$229,939.00	\$229,939.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>CORAL HARBOUR</b>	\$428,427.00	\$428,427.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>RANKIN INLET</b>	\$947,441.00	\$919,231.00	\$28,210.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>REPULSE BAY</b>	\$483,946.00	\$483,946.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>WHALE COVE</b>	\$229,376.00	\$229,376.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>QIKIQTANI</b>	\$6,329,971.91	\$5,764,165.46	\$220,000.00	\$45,996.60	\$22,277.85	\$277,532.00
<b>APEX</b>	\$60,427.00	\$60,427.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>ARCTIC BAY</b>	\$363,231.00	\$337,751.00	\$25,480.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>CAPE DORSET</b>	\$576,639.00	\$576,639.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>CSFN</b>	\$606,527.29	\$289,256.00	\$29,860.00	\$0.00	\$13,179.29	\$274,232.00
<b>CLYDE RIVER</b>	\$401,823.00	\$380,783.00	\$21,040.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>GRISE FIORDE</b>	\$141,652.00	\$141,652.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>HALL BEACH</b>	\$294,959.00	\$294,959.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>IGLOOLIK</b>	\$673,654.00	\$673,654.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>IQUALUIT</b>	\$1,298,306.00	\$1,181,245.00	\$92,920.00	\$20,841.00	\$0.00	\$3,300.00
<b>KIMMIRUT</b>	\$185,443.00	\$185,443.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>PANGNIRTUNG</b>	\$417,861.46	\$417,861.46	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>POND INLET</b>	\$539,357.92	\$508,193.00	\$0.00	\$25,155.60	\$6,009.32	\$0.00
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	\$188,608.00	\$188,608.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>RESOLUTE BAY</b>	\$167,358.24	\$153,569.00	\$10,700.00	\$0.00	\$3,089.24	\$0.00
<b>SANIKILUAQ</b>	\$414,125.00	\$374,125.00	\$40,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

## Inscription des élèves et obtention du diplôme

Tous les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans ont le droit de recevoir une éducation primaire et secondaire au Nunavut et la responsabilité de fréquenter l'école. Il est possible d'inscrire son enfant à partir de l'âge de 5 ans, et les jeunes adultes de 21 ans peuvent demeurer à l'école jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

La répartition de la population étudiante totale pour 2012-2013 est présentée au tableau 5, ci-dessous. De plus amples détails sont présentés en annexe (tableaux 6 et 8), démontrant le nombre d'élèves par année scolaire.



**Tableau 5 Répartition des élèves pour 2012-2013**

	NUNAVUT	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI
<b>INUIT</b>	9048	1810	3112	4126
<b>FILLES</b>	4476	905	1558	2013
<b>GARÇONS</b>	4572	905	1554	2113
<b>NON-INUIT</b>	299	28	43	228
<b>FILLES</b>	148	11	19	118
<b>GARÇONS</b>	151	17	24	110
<b>TOTAL</b>	<b>9347</b>	<b>1838</b>	<b>3155</b>	<b>4354</b>







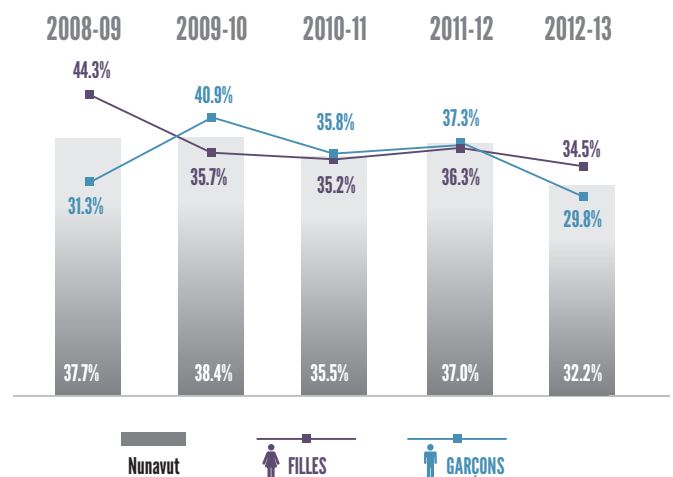
Les taux d'assiduité reflètent généralement l'implication des étudiants et sont directement associés aux succès scolaires et aux taux de diplomation. Le taux d'assiduité au Nunavut est généralement stable, tout juste au-dessus de 70 %, taux qui inclut les élèves de tous les niveaux scolaires. Nous constatons que lorsque les élèves arrivent au secondaire, ces taux tendent à chuter. Lorsque les étudiants atteignent le cycle supérieur du secondaire, les taux d'assiduité remontent aux alentours de la moyenne.

Il n'existe pas de données vérifiées concernant l'assiduité des étudiants pour 2012-2013 en raison d'un changement dans les systèmes de collecte des données. Le précédent système de données des dossiers scolaires, géré par région, a été remplacé par un système central, géré à la grandeur du Nunavut : le système d'information scolaire. Ce système permet une collecte plus large des données, comportant davantage de précision.

En 2013, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Nunavut était de 32,2 %. Ce taux compare le nombre de diplômés au nombre d'individus de la population générale compris dans la catégorie d'âge prévue de diplomation, soit 17 ou 18 ans.

Il est important de noter que l'Enquête nationale auprès des ménages démontre que 46 % de la

**Figure 2** Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au cours



population du Nunavut ne possède pas de certificat d'études secondaires ou l'équivalent. Ces résultats indiquent que plusieurs de nos élèves obtiennent leurs diplômes d'études secondaires, ou des équivalences, lorsqu'ils atteignent l'âge de 19 ans ou plus.

Bien qu'il y ait eu une diminution en 2013 en comparaison avec les années précédentes, globalement les taux de diplomation démontrent une augmentation marquée depuis que le Nunavut est devenu un territoire.



## Amélioration des écoles

Le processus d'amélioration des écoles s'inscrit dans une stratégie visant à inciter les écoles à jouer un rôle plus proactif relativement à la réussite des élèves. Il est fondé sur une approche misant sur les forces : plutôt que de trouver les problèmes et de « corriger » certains aspects, on se concentre sur les pratiques exemplaires et les points forts connus, en vue d'entraîner un changement positif et productif et d'aider les élèves à réussir.



## Évaluation des élèves

L'évaluation des élèves, qui permet de mesurer la réussite individuelle, est un élément essentiel du processus d'apprentissage. Les enseignants utilisent les résultats combinés de diverses évaluations réalisées en classe pour améliorer les programmes et l'enseignement ainsi que pour déterminer où se situe l'élève dans le continuum d'apprentissage. Ce processus contribue à l'établissement et au maintien de normes élevées dans tous les programmes éducatifs. Le développement d'une fiche de rendement pour tout le Nunavut est en cours, ayant débuté par une analyse interjuridictionnelle de fiches de rendement similaires et des meilleures pratiques.

### Études sociales - Projet Captone

Le Nunavusiutit (études sociales) obligatoire de 12e année est un projet d'évaluation permettant l'obtention du diplôme qui a été conçu pour remplacer l'examen albertain de 12e année. Les élèves exécutent les travaux du cours, puis entreprennent un projet d'évaluation obligatoire à la grandeur du territoire qui s'effectue progressivement.

Le projet inclut quatre composantes : des tâches de gestion de projet, un essai, une présentation et un produit. Le projet est conçu pour soutenir la stratégie d'évaluation du ministère de l'Éducation en procurant une rétroaction sur les compétences non encore maîtrisées par le biais d'examens individuels. Le projet permet de s'assurer que les étudiants expérimentent une large panoplie de tâches d'évaluation au niveau de l'obtention du diplôme plutôt que de mettre l'accent seulement sur des examens écrits ponctuels.

## Système d'information scolaire

Le ministère de l'Éducation est en processus d'implantation d'un système d'information scolaire (SIS) géré centralement et à la grandeur du territoire qui a été conçu pour saisir les données sur les présences, le rendement et le comportement pour tous les élèves du Nunavut, de la maternelle à la 12e année. Le SIS est en

mesure de produire des fiches de rendement en anglais, en inuktitut et en inuinnaqtun, ainsi que des rapports d'assiduité, des rapports d'inscriptions et des relevés de notes officiels.

En 2012, le SIS fut utilisé sous forme de projet pilote dans sept écoles, alors que 34 écoles ont reçu une formation à cet effet au cours de l'exercice budgétaire 2012-2013. Une formation est prévue également pour les deux écoles restantes avant la mise en œuvre complète, laquelle est prévue pour l'automne 2013.

## Perfectionnement du personnel

Le ministère de l'Éducation s'engage à soutenir la formation et le perfectionnement professionnel de nos enseignants. Du temps est prévu tout au long de l'année scolaire pour la prestation de sujets tels le programme IQ, la langue des modèles d'enseignement, les nouveaux outils d'évaluation, etc. Un accent est également mis sur la formation associée à la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation.

En plus du perfectionnement professionnel, le ministère de l'Éducation s'efforce d'augmenter la présence d'enseignants inuit à tous les niveaux des écoles du Nunavut. Les enseignants inuit font figure de modèles pour les élèves de tout âge, tout en contribuant à la promotion de l'enseignement bilingue et des valeurs sociétales inuit.

2012-13

Projets de perfectionnement des enseignants :

- la seconde cohorte du programme de maîtrise de leadership en éducation est présentement en cours. La remise des diplômes est prévue à l'été 2013;
- l'équipe de perfectionnement et le personnel du programme de leadership en éducation (PLE) 2012 incluait des enseignants inuit et des enseignants nordiques de longue date provenant des trois régions.



### Formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide

L'objectif de la Formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (FATIS) est d'aider les individus à se sentir plus confortables, plus confiants et plus compétents dans l'aide qu'ils peuvent apporter au niveau de la prévention des risques immédiats de suicide. En partenariat avec l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut et le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation offre la formation FATIS à nos enseignants. En date de février 2013, 326 enseignants avaient reçu la formation FATIS.

### Formation financière des chefs de bureau des administrations scolaires de district

Le ministère de l'Éducation s'engage à fournir une formation de qualité afin de s'assurer que les ASD possèdent les compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences de production des rapports financiers en vertu de la Loi sur l'éducation et de la Loi sur la gestion des finances publiques. En mars 2013, une formation en gestion des finances a été offerte aux chefs de bureau des ASD à la grandeur du Nunavut.

### Formation et mise en œuvre du système d'information scolaire (SIS)

Afin de s'assurer que les données sur les étudiants sont rassemblées, enregistrées et conservées de manière précise, sécuritaire et systématique à la grandeur du Nunavut, un nouveau SIS a fait l'objet d'un projet pilote et a été implanté dans les écoles au cours de 2012-2013. Une formation a été dispensée dans chaque école pour le personnel et les enseignants par deux équipes de formation. En plus des formations sur place, un soutien est facilement disponible par le biais des coordonnateurs du SIS et d'un site Web géré par le ministère de l'Éducation et utilisant une documentation par étape.

### Comité du perfectionnement professionnel du Nunavut

Le ministère de l'Éducation et l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut siègent sur le Comité du perfectionnement professionnel du Nunavut, lequel gère conjointement les fonds pour le perfectionnement professionnel.



Ce comité supervise les activités de perfectionnement professionnel.

Ces activités sont largement dirigées par des enseignants et correspondent entre autres à des cours de langue inuit, des conférences régionales et des congés d'étude de courte et de longue durée.

Le Comité du perfectionnement professionnel du Nunavut s'affaire à la création d'un programme d'orientation et de mentorat destiné aux nouveaux enseignants, qui vise à faire des valeurs sociétales inuit la pierre d'assise du système scolaire.

#### Programme de maîtrise de leadership en éducation

En partenariat avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le ministère de l'Éducation offre un programme de maîtrise de trois ans sur le leadership en éducation. Ce programme fait partie du Plan d'embauchage des Inuit du ministère de l'Éducation visant à développer le leadership inuit dans le système scolaire. La deuxième cohorte du programme de maîtrise est en cours avec dix enseignants inuit inscrits, et la remise des diplômes est prévue pour l'été 2013.

#### Programme de leadership en éducation et certification des directeurs d'école

La principale voie de certification des directeurs d'école, le programme de leadership en éducation (PLE), est un certificat d'études supérieures que tous les directeurs et les directeurs adjoints doivent faire en raison de leurs positions de leaders dans les écoles. Il est fortement conseillé à tous les nouveaux directeurs d'écoles de suivre la formation de certification PLE avant de débiter leur première année d'embauche. Les enseignants intéressés à occuper diverses fonctions de leader peuvent également suivre le programme. En 2013, 22 participants devraient avoir complété le programme avec succès.



# ANNEXES : MATER- NELLE À LA 12<sup>E</sup> ANNÉE





Annexe - Tableau 6 Inscriptions par école, 2012-2013

		TOTAL 2012-2013		
<b>NUNAVUT<sup>1</sup></b>		<b>9347</b>	<b>4624</b>	<b>4723</b>
<b>KITIKMEOT</b>		<b>1838</b>	<b>916</b>	<b>922</b>
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	École secondaire Kiiliniq	<b>194</b>	103	91
	Kullik Ilihakvik	<b>224</b>	105	119
<b>GJOA HAVEN</b>	Qiqirtaq Ilihakvik	<b>147</b>	70	77
	Quqshuun Ilihakvik	<b>176</b>	86	90
<b>KUGAARUK</b>	Kugaardjuk Illinniarvik	<b>257</b>	130	127
<b>KUGLUKTUK</b>	Jimmy Hikok Ilihakvik	<b>199</b>	111	88
	École secondaire Kugluktuk	<b>395</b>	192	203
<b>TALOYOAK</b>	Netsilik Ilihakvik	<b>246</b>	119	127
<b>KIVALLIQ</b>		<b>3155</b>	<b>1577</b>	<b>1578</b>
<b>ARVIAT</b>	École John Arnalukjuak	<b>374</b>	210	164
	École Levi Angmak	<b>355</b>	162	193
	École intermédiaire Qitiqliq	<b>177</b>	91	86





<sup>1</sup> Les écarts des totaux entre les chiffres régionaux et territoriaux sont le résultat d'étudiants inscrits par correspondance, mais non affiliés à une école en particulier.

		TOTAL 2012-2013		
<b>BAKER LAKE</b>	École secondaire Jonah Amitnaaq	353	179	174
	École Rachel Arnngnamaktiq	243	120	123
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	Écoles Victor Sammurtok	109	52	57
<b>CORAL HARBOUR</b>	École Sakku	291	138	153
<b>RANKIN INLET</b>	École Simon Alaittuq	286	140	146
	École primaire Leo Ussak	343	171	172
	École secondaire Maani Ulujuk	90	49	41
<b>REPULSE BAY</b>	École Tusarvik	389	186	203
<b>WHALE COVE</b>	École Inuglak	145	79	66
<b>QIKIQTANI</b>		4354	2131	2223
<b>APEX</b>	École Nanook	31	15	16
<b>ARCTIC BAY</b>	École Inuujaq	232	114	118
<b>CAPE DORSET</b>	École Peter Pitseolak	196	110	86
	École Sam Pudlat	211	86	125
<b>CLYDE RIVER</b>	École Quluuaq	284	152	132
<b>GRISE FIORD</b>	École Umimmak	34	11	23
<b>HALL BEACH</b>	École Arnaqjuaq	210	114	96
<b>IGLOOLIK</b>	École primaire Ataguttaaluk	343	145	198
	École secondaire Ataguttaaluk	167	78	89
<b>IQALUIT</b>	Aqsarniit Illinniarvik	299	148	151
	École des Trois-Soleils	80	39	41
	École secondaire Inuksuk	340	165	175
	École Joamie	230	114	116
	École primaire Nakasuk	347	186	161
<b>KIMMIRUT</b>	École Qaqqalik	123	50	73
<b>PANGNIRTUNG</b>	École Alookie	193	97	96
	Attagoyuk Illisavik	181	82	99
<b>POND INLET</b>	École secondaire Nasivvik	161	70	91
	École primaire Ulaajuk	233	112	121
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	École Inuksuit	110	60	50
<b>RESOLUTE BAY</b>	École Qarmartalik	49	26	23
<b>SANIKILUAQ</b>	École Nuiyak	123	62	61
	École secondaire Paatsaali	177	95	82

## Annexe - Tableau 7 Inscriptions par région, origine ethnique et sexe

TOTAL 2010-2011	INUIT			NON-INUIT			
			TOTAL			TOTAL	
NUNAVUT	9347	4476	4476	4476	148	151	299
KITIKMEOT	1838	905	905	905	11	17	28
KIVALLIQ	3155	1558	1558	1558	19	24	43
QIKIQTANI	4354	2013	2013	2013	118	110	228

## Annexe - Tableau 8 Inscriptions par niveau, 2012-2013

TOTAL 2010-2011	INUIT			NON-INUIT			
			TOTAL			TOTAL	
MATERNELLE	802	379	396	775	13	14	27
1RE ANNÉE	804	359	402	761	19	24	43
2E ANNÉE	697	351	324	675	9	13	22
3E ANNÉE	739	340	369	709	15	15	30
4E ANNÉE	696	324	349	673	11	12	23
5E ANNÉE	654	299	333	632	7	15	22
6E ANNÉE	625	313	297	610	9	6	15
7E ANNÉE	678	287	371	658	12	8	20
8E ANNÉE	652	312	307	619	16	17	33
9E ANNÉE	656	321	316	637	11	8	19
10E ANNÉE	979	490	474	964	6	9	15
11E ANNÉE	745	380	348	728	11	6	17
12E ANNÉE	620	321	286	607	9	4	13



## Annexe - Tableau 9

### Diplômés par collectivité

	2012-13
<b>NUNAVUT</b>	<b>216</b>
<b>QIKIQTANI</b>	<b>119</b>
ARCTIC BAY	7
CAPE DORSET	9
CLYDE RIVER	8
GRISE FIORD	1
HALL BEACH	*
IGLOOLIK	11
IQALUIT	48
KIMMIRUT	3
PANGNIRTUNG	3
POND INLET	11
QIKIQTARJUAQ	6
RESOLUTE BAY	2
SANIKILUAQ	10
<b>KIVALLIQ</b>	<b>76</b>
ARVIAT	22
BAKER LAKE	6
CHESTERFIELD INLET	*
CORAL HARBOUR	11
RANKIN INLET	24
REPULSE BAY	5
WHALE COVE	8
<b>KITIKMEOT</b>	<b>21</b>
CAMBRIDGE BAY	4
GJOA HAVEN	3
KUGAARUK	5
KUGLUKTUK	4
TALOYOAK	5

## Annexe - Tableau 10

### Diplômés par caractéristique

	2012-13
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>
<b>AGE GROUP</b>	
UNDER 17	3
17 TO 18	119
19 AND OVER	94
<b>ETHNICITY</b>	
INUIT	205
NON-INUIT	11
<b>SEX</b>	
MALES	97
FEMALES	119





## Services pour l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires

Les Services pour l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires travaillent à augmenter les opportunités sociales, culturelles et économiques offertes aux Nunavummiut en soutenant le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et instruite. La Division des services pour l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires met l'accent sur l'alphabétisation, les programmes d'apprentissage, la certification dans un métier et les études postsecondaires. Afin d'augmenter le nombre de Nunavummiut ayant accès à des programmes postsecondaires et professionnels, les Services pour l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires s'assurent que les besoins financiers ne sont pas un obstacle à cet accès.

En 2012-2013 les Services pour l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires se sont concentrés sur les besoins de formation soulignés dans la Stratégie de formation des adultes du Nunavut (SFAN). La SFAN recommande que le ministère de l'Éducation élabore un programme permettant aux adultes du Nunavut de compléter les cours secondaires nécessaires à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Le ministère de l'Éducation et le Collège de l'Arctique du Nunavut (CAN) travaillent de concert afin de développer une nouvelle option permettant aux adultes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires : le programme Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS). Le PASS procurera une structure permettant de lier ensemble l'alphabétisation, l'enseignement de base des adultes, l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'amélioration des programmes. En 2012-2013, le poste de coordonnateur de la SFAN a été créé afin de mettre l'accent sur l'élaboration du programme PASS.

Soutenant encore davantage les objectifs de la SFAN, les agents du perfectionnement professionnel aident les clients à accéder au marché du travail. Afin de permettre aux agents du perfectionnement professionnel d'obtenir un brevet professionnel, le ministère de l'Éducation travaille avec le Collège de l'Arctique du Nunavut et la Fondation canadienne pour le développement de carrière afin d'élaborer un programme de formation pluriannuel. Le fait de procurer un perfectionnement professionnel reconnu aux agents du perfectionnement professionnel permet d'améliorer le service de livraison des programmes à leurs clients. Les premiers diplômés ont obtenu leur certification en juin 2012.

**Tableau 6 Budgets et dépenses des programmes des Services pour l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires, 2012-2013**

	2012-13	
	BUDGET	RÉEL
ADMINISTRATION DIVISION	\$1,493,000	\$732,229
ADMINISTRATION APPRENTISSAGE	\$411,000	\$292,740
PRESTATION APPRENTISSAGE	\$738,000	\$164,805
ADMINISTRATION AFEN	\$692,000	\$854,661
PAIEMENTS AFEN	\$7,407,000	\$7,273,872
GED	\$135,000	\$104,832
ALPHABÉTISATION	\$311,000	\$338,261
MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DE FORMATION DES ADULTES DU NUNAVUT	\$219,000	\$104,384
COMPÉTENCES CANADA NUNAVUT	\$101,000	\$183,549
FONDS SPÉCIAL DES PROGRAMMES PROFESSIONNELS	\$100,000	\$25,000
MÉTIERS	\$0	\$0
<b>TOTAL</b>	<b>\$11,607,000</b>	<b>\$10,074,333</b>

## Programme d'aide financière aux étudiants du Nunavut

L'AFEN est le principal programme d'aide financière dont les étudiants du Nunavut peuvent se prévaloir pour poursuivre des études postsecondaires dans le territoire ou à l'extérieur. Les bourses et les prêts étudiants sont accessibles à tous les Nunavummiut admissibles. Ce programme relève de la Loi sur l'aide financière aux étudiants et des règlements afférents.

Le ministère de l'Éducation s'engage à maintenir et améliorer le programme AFEN et à soutenir les apprenants adultes au Nunavut. Le programme AFEN a été révisé quatre fois depuis sa création en 2001. La plus récente révision de l'AFEN a mené à l'adoption d'une définition claire de l'éducation postsecondaire afin de guider l'admissibilité à l'AFEN.

La définition de l'éducation postsecondaire approuvée par le Cabinet est la suivante :

*Programme d'enseignement conçu pour les apprenants au-delà de l'école secondaire, dispensé dans un établissement postsecondaire agréé pendant au moins 12 semaines et menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. Au moins 60 % du contenu du programme doit être de niveau postsecondaire.*

L'AFEN gère tous les prêts et bourses, et acquitte les droits de scolarité, le cout des manuels et les frais afférents. Tous les étudiants bénéficiaires et non-bénéficiaires inscrits dans un établissement primaire ou secondaire au Nunavut sont admissibles à une bourse de base. La bourse de base prend en charge une partie des droits de scolarité et des frais, et paye tous les frais de déplacement à l'intérieur du Nunavut vers un emplacement du Collège de l'Arctique du Nunavut, ou vers la ville de départ la plus près de l'établissement postsecondaire. Les villes pour lesquelles il est possible de recevoir un remboursement des frais de déplacement sont Ottawa, Montréal, Winnipeg et Edmonton. En plus de la bourse de base, les bénéficiaires qui résident au Nunavut sont également admissibles à une bourse supplémentaire, incluant une allocation de subsistance, laquelle s'avère être une allocation pour aider à couvrir le prix des manuels et pour procurer une assistance à leurs personnes à charge.

Les étudiants du Nunavut ne sont pas admissibles au Programme canadien de prêts aux étudiants. Plutôt, le gouvernement fédéral alloue du financement au Nunavut, financement qui est ensuite géré par l'AFEN. Les taux d'intérêt de l'AFEN sont variables, à un pour cent en dessous du taux préférentiel. Ce taux est plus avantageux que le taux d'intérêt variable du Programme canadien de prêts aux étudiants. Il existe trois catégories de prêts, soit le prêt principal, le prêt accessoire et le prêt basé sur l'évaluation des besoins. L'admissibilité à ces prêts dépend de critères supplémentaires, tels que le nombre de personnes à charge ou les besoins financiers avérés.

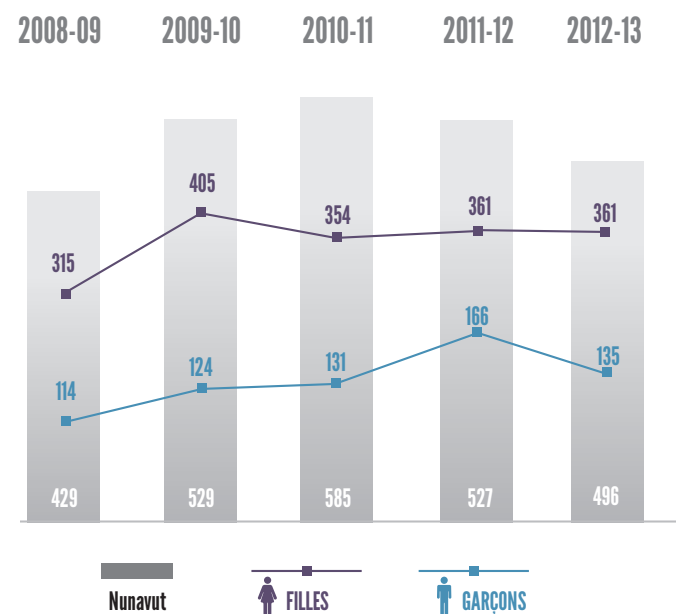
Le Fonds professionnel spécial est destiné aux étudiants du Nunavut inscrits à des programmes professionnels menant à un diplôme, tels que la médecine ou la médecine vétérinaire. Le fonds permet de contrebalancer les couts élevés associés à l'inscription et à la poursuite de ces types de programmes d'études.

**In 2012-13, 496 students received FANS funding.**

**Tableau 7 Répartition des étudiants ayant reçu un financement de l'AFEN en 2012-2013, par statut de bénéficiaire**

	BÉNÉFICIAIRE	NON-BÉNÉFICIAIRE
COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT	279	18
ÉTABLISSEMENTS DU SUD	125	63
PROGRAMME MENANT À UN CERTIFICAT	181	2
PROGRAMME MENANT À UN DIPLOME	135	10
PROGRAMME D'ÉTUDES DE PREMIER CYCLE	88	63
ÉTUDES SUPÉRIEURES	0	6

**Figure 3 Inscriptions à l'AFEN, 2008-2009 à 2012-2013**



Les chiffres de cette section sont ceux rapportés par les rapports Crystal du système de l'AFEN: Étudiants par niveau et Étudiants par emplacement

## Apprentissage

Le programme d'apprentissage couvre un large éventail de métiers et de professions. Relevant de la Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des métiers et professions et des règlements afférents, il soutient et dispense les programmes d'apprentissage de métiers au Nunavut. Des agents de perfectionnement professionnel sont en poste dans de nombreuses collectivités du Nunavut afin d'inscrire de nouveaux apprentis auprès du ministère de l'Éducation. Au Nunavut, il existe 41 corps de métiers désignés pour l'apprentissage ou la qualification.

La formation en apprentissage comprend un volet en milieu de travail et un volet théorique en classe

qui représentent respectivement 80 % et 20 % de sa durée totale. Le volet en milieu de travail se déroule dans des organisations du Nunavut. Le ministère de l'Éducation travaille étroitement avec les employeurs des apprentis, telles les entreprises privées et les administrations municipales, afin de soutenir ces employeurs en fournissant des occasions de formation et de perfectionnement à leurs apprentis.

SDepuis son ouverture en 2010, le Centre de formation dans les métiers du Nunavut situé à Rankin Inlet offre des formations sur le territoire en électricité, en mécanique de brûleurs à mazout et en plomberie pour les deux premiers niveaux. Les apprentis en entretien ménager sont formés jusqu'au

**Tableau 8 Programmes d'apprentissage par métier, selon le portrait des programmes à la fin de l'exercice budgétaire 2012-2013**

	NUNAVUT	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI
TECHNICIENS À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS	1	0	0	1
TECHNICIENS À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES	3	1	1	1
CHARPENTIERS	28	5	10	13
ÉLECTRICIENS (CONSTRUCTION)	17	1	10	6
TECHNICIENS D'ÉQUIPEMENT LOURD	17	2	9	6
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN	14	3	4	7
MÉCANICIENS INDUSTRIELS (CHANTIERS)	3	0	3	0
MÉCANICIENS DE BRULEURS À MAZOUT	15	0	7	8
PLOMBIERS	15	1	8	6
ÉLECTRICIENS DE LIGNES SOUS TENSION	1	0	1	0
ÉLECTRICIENS DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES	1	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>13</b>	<b>53</b>	<b>49</b>

niveau trois, et les charpentiers sont accrédités pour les quatre niveaux. Il s'agit de cinq des six métiers les plus populaires auprès des apprentis au Nunavut. Alors que le Centre de formation dans les métiers du Nunavut est en processus de bonifier son offre, les autres requêtes de formation sont dirigées vers des emplacements en dehors du territoire.

Par le biais de la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle des métiers et professions du Nunavut, le ministère de l'Éducation continuera de travailler étroitement avec le Collège de l'Arctique du Nunavut afin de s'assurer que les programmes offerts et les installations utilisées pour la formation technique au Collège de l'Arctique du Nunavut satisfont aux normes nationales.

À la fin de l'exercice budgétaire 2012, le Nunavut comptait 115 apprentis inscrits dans 11 différents corps de métiers. Soixante-cinq en était au premier niveau de formation, vingt-deux au niveau 2, douze au niveau 3, et neuf étaient rendus au niveau 4. Il y avait sept travailleurs qualifiés d'inscrits.

## Alphabétisation

Le but du Service de l'alphabétisation est d'appuyer les efforts de tous les partenaires qui élaborent des projets d'alphabétisation et de développement des compétences essentielles pour le Nunavut.

Le coordonnateur de l'alphabétisation travaille en collaboration avec les autres ministères du Nunavut, le Collège de l'Arctique du Nunavut et des organisations non gouvernementales pour coordonner la prestation de programmes et de services d'alphabétisation sur le territoire.

## NCollège de l'Arctique du Nunavut

En 2010-2011, le programme d'alphabétisation a permis de financer le projet Muskox sur l'alphabétisation et les compétences essentielles du Nord de l'île de Baffin. Le projet est d'une durée de trois ans et a débuté au cours de l'exercice budgétaire 2010-2011. Le projet Muskox est un Programme d'enseignement communautaire pour adultes utilisant l'apprentissage par différents thèmes culturels comme méthode pour enseigner

l'alphabet et les compétences essentielles dans deux collectivités éloignées du Nord de l'île de Baffin. Ce projet a fait l'objet d'un projet-pilote à Grise Fiord et à Resolute Bay via une série d'ateliers, de développement de compétences culturelles, d'enseignement de l'alphabet, de tutoriel/d'enseignement à distance et d'apprentissage indépendant autodirigé. Les deux premières phases du projet ont été financées par le ministère de l'Éducation:

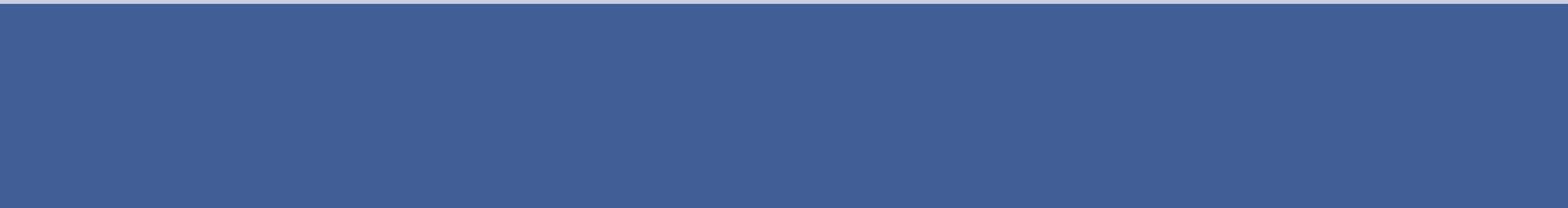
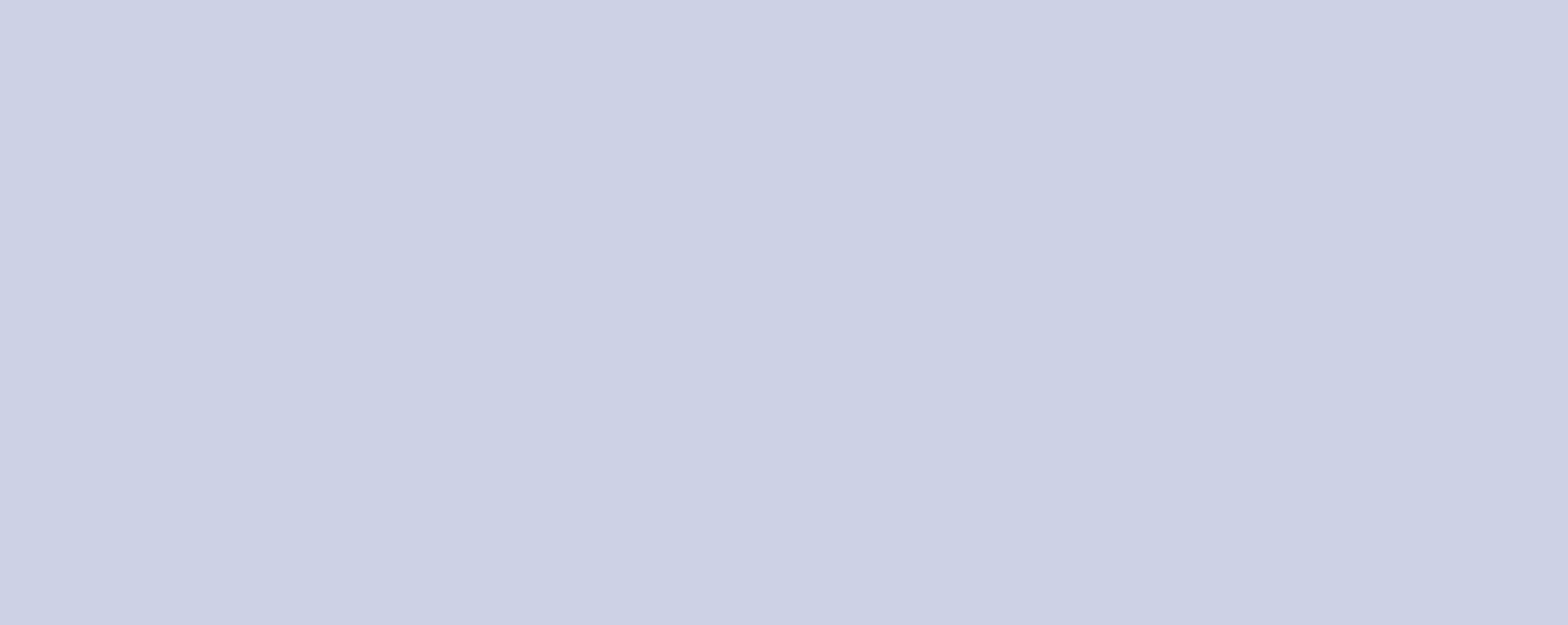
- la phase 1 du projet s'est déroulée du 31 octobre 2011 au 17 décembre 2011;
- la phase 2 du projet s'est déroulée du 9 janvier 2012 au 15 mai 2012;
- la phase 3 s'est déroulée du 15 septembre au 17 décembre 2012.

## Conseil de l'alphabétisation du Nunavut

Le Conseil de l'alphabétisation du Nunavut s'est associé au NWT Literacy Council, le Yukon Literacy Coalition et Literacy Newfoundland and Labrador afin de diriger un projet de recherche pluriannuel sur la participation de la population masculine sur le marché du travail parmi les Inuit, les Métis et les Premières Nations. Le projet a débuté en avril 2012 et devrait être complété en novembre 2014.

- En 2012-2013, le ministère de l'Éducation a soutenu le projet à l'aide d'une contribution de 34 100 \$.
- Et en octobre 2012, le Conseil de l'alphabétisation du Nunavut a coorganisé la conférence sur l'alphabétisation Made in the North, à Yellowknife.









## Services de perfectionnement professionnel

Les services de perfectionnement professionnel sont offerts sur tout le territoire et permettent à la population d'accéder à un large éventail de formations. Les adultes peuvent tabler sur une information exacte et actuelle sur le marché du travail et le perfectionnement professionnel pour faire des choix appropriés en matière de formation et de carrière.

En collaboration avec le bureau d'Iqaluit des services de perfectionnement professionnel, des bureaux régionaux des services de la petite enfance et des programmes d'études situés à Pangnirtung, Rankin Inlet et Cambridge Bay, travaillent avec les bureaux de soutien au niveau local à la grandeur du territoire pour mettre sur pied des activités de formation et de perfectionnement professionnel de courte et de longue durée. Les préposés en poste assurent la prestation de plusieurs programmes et services. Ils veillent également à diriger les clients vers les bureaux des divisions compétentes au besoin.

Les programmes administrés par la Division sont soutenus par l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT) et l'Entente sur le marché du travail (EMT). Ces ententes ont été passées entre le ministère de l'Éducation du Nunavut et le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada (RHDCC).

La Division entretient des liens de collaboration étroits avec les unités de formation des associations inuit régionales, des hameaux, des organismes communautaires, des entreprises et des autres ministères, avec qui elle finance les activités de formation.

**Tableau 9 Budgets et dépenses des programmes de la Division des services de perfectionnement professionnel, 2012-2013**

	2012-13	
	BUDGET	RÉEL
ADMINISTRATION RÉGIONALE	\$1,790,000	\$2,740,921
FORMATION EN COURS D'EMPLOI	\$664,000	\$387,948
<b>TOTAL</b>	<b>\$2,454,000</b>	<b>\$3,128,868</b>

## Développer les compétences essentielles

Le Programme de développement des compétences essentielles finance une formation spécialisée pour les Nunavummiut sans emploi qui désirent accroître leur niveau d'employabilité. Le programme accorde également des fonds pour aider les bénéficiaires à payer les droits de scolarité, les manuels, l'équipement spécial, les frais de subsistance, les frais de transport et les frais de garderie engagés pour suivre la formation autorisée.

Pour être admis au programme, les demandeurs doivent être en mesure de démontrer que la formation en question offrira des débouchés ou servira de préparation à l'emploi. Il peut s'agir d'apprentis qui suivent des formations techniques ou d'employés souhaitant suivre des cours de perfectionnement ou des formations diverses de courte durée axées sur l'apprentissage d'un métier spécialisé et l'acquisition de compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail.

Le Programme de développement des compétences essentielles a répondu à 161 demandes de

Les formations peuvent avoir pour objet l'exercice d'un métier (préparation à l'exercice d'un métier, niveau d'entrée ou formation en apprentissage), l'administration de bureau et l'administration des affaires, ou des secteurs où il y a des besoins en main-d'œuvre. Le programme administre différentes sources de financement au titre de l'EDMT et de l'EMT. Chaque source a ses propres exigences d'admissibilité. Toute l'information à ce sujet se trouve sur le site Web du ministère de l'Éducation, mais les bureaux régionaux sont également en mesure de fournir de guide et de dispenser des conseils.

### Le Programme de développement des compétences essentielles soutient :

- l'alphabétisation et le perfectionnement des compétences de base;
- la formation en cours d'emploi;
- l'aide à l'aptitude au travail;
- les subventions salariales;
- les conseils et services à l'emploi;
- la formation et l'amélioration des compétences.

## Services d'aide à l'emploi

Les services d'aide à l'emploi aident les Nunavummiut sans emploi à trouver un travail et à le conserver. Le gouvernement établit des partenariats avec des organismes qui souhaitent fournir des services d'aide à l'emploi. Ces services comprennent des séances d'information sur le marché du travail, du counselling d'emploi et de carrière, des ateliers sur la rédaction d'un curriculum vitae, sur les habiletés de vie, sur les entrevues et sur les techniques de recherche d'emploi, de l'aide à la recherche et au maintien en emploi ainsi qu'à l'établissement d'un budget et de la demande d'aide financière, des clubs d'emploi et des services de placement.

Les employeurs qui apportent leur concours à ces services comprennent des entreprises, des organisations autochtones et inuit, des administrations municipales, des organismes sans but lucratif et des établissements d'enseignement.

428 interventions ont été réalisées dans le cadre de Formation en emploi en 2012-13.

## Formation en cours d'emploi

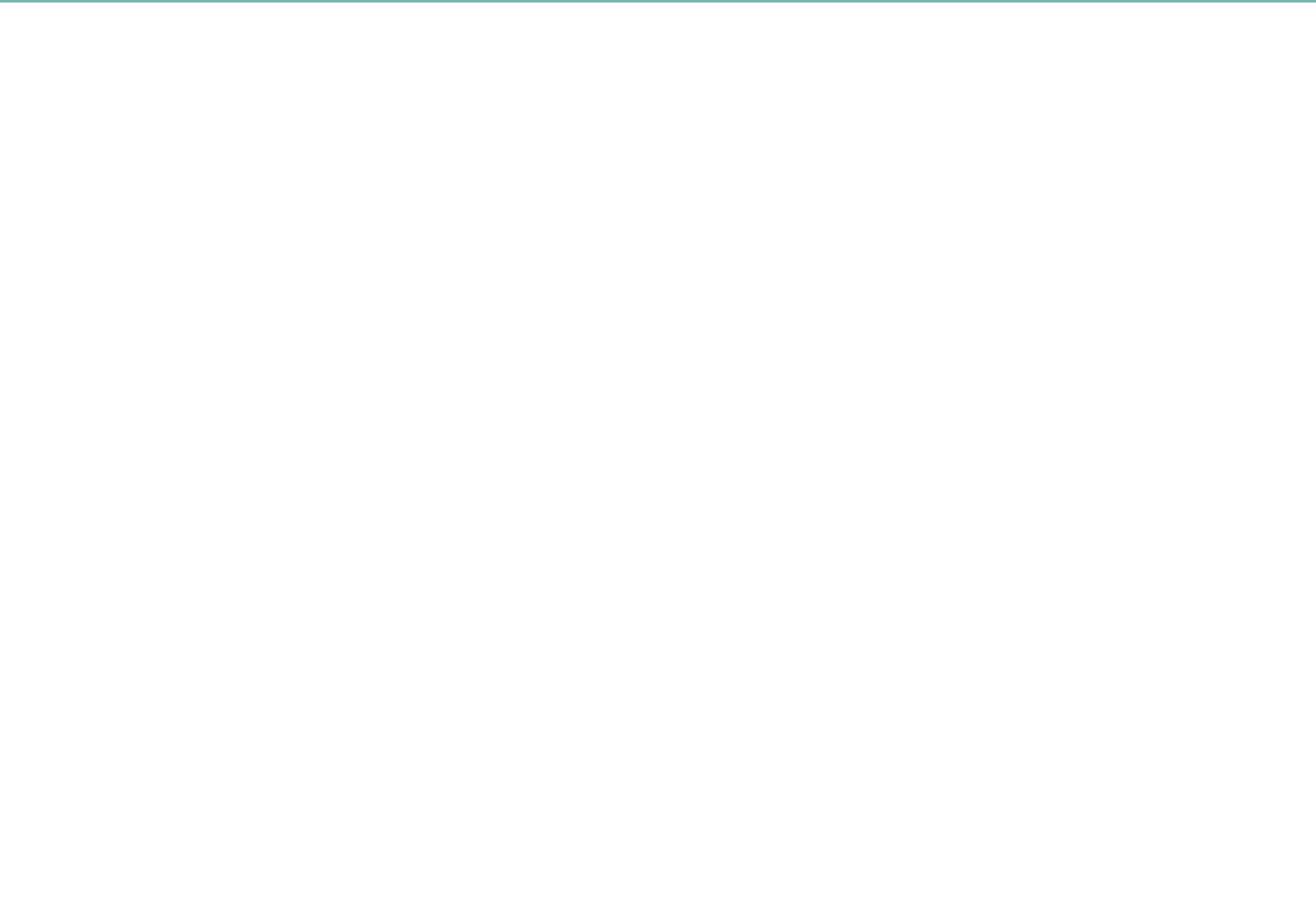
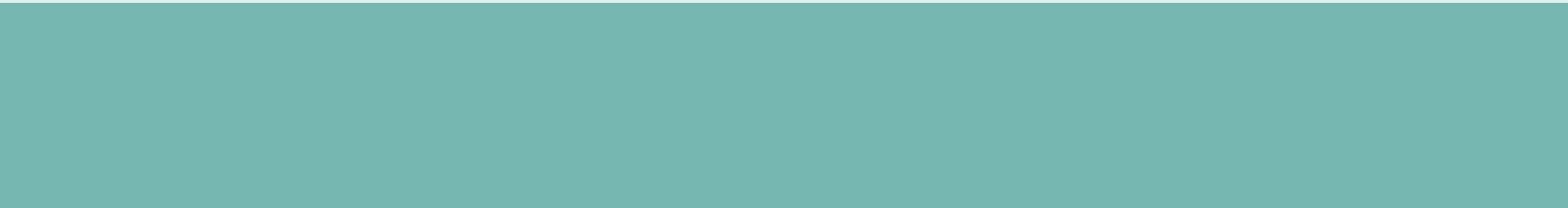
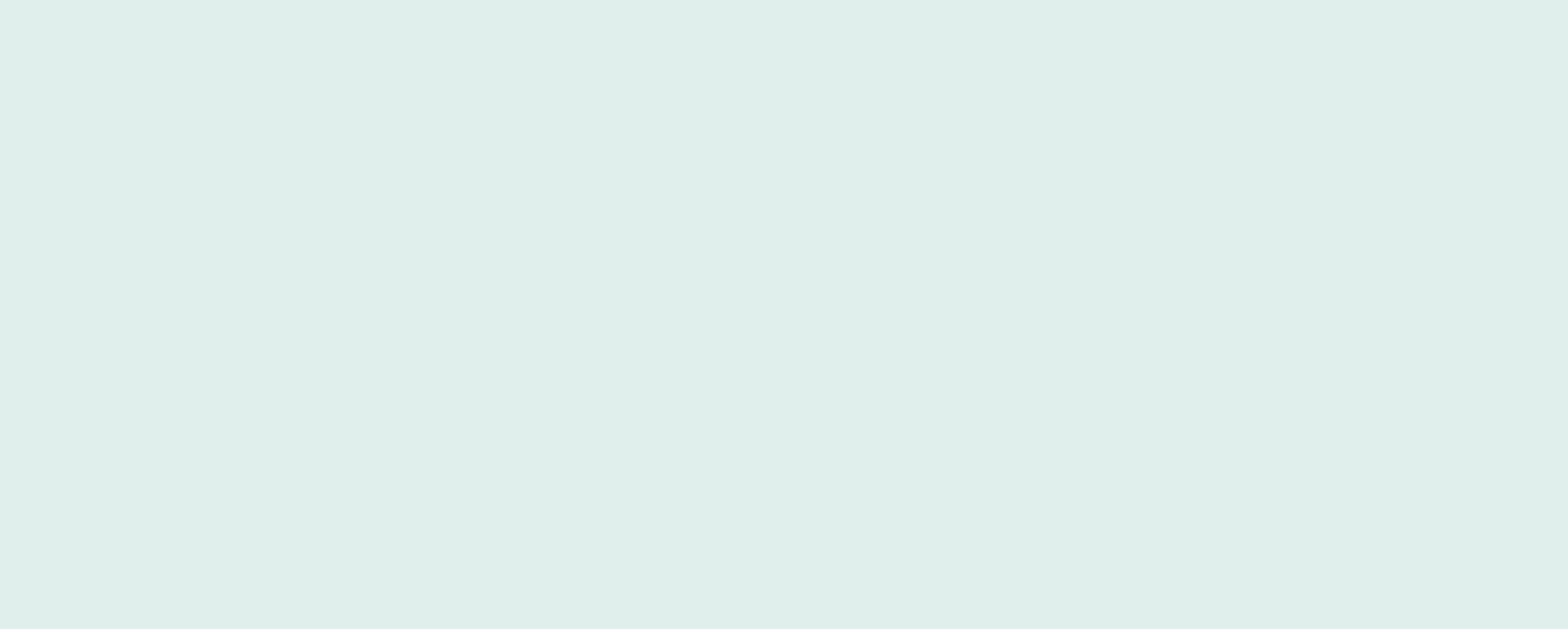
Le programme de formation en cours d'emploi accorde des subventions salariales aux employeurs qui embauchent et forment des travailleurs sans emploi ou sous-qualifiés. La formation offerte dans le cadre de ce programme peut durer jusqu'à 52 semaines et prendre la forme d'un stage en milieu de travail, d'un apprentissage théorique en établissement ou encore combiner les deux approches. Le programme vise l'obtention par le participant d'un emploi permanent chez l'employeur qui l'a pris en charge.

Le programme de formation en cours d'emploi a donné suite à 137 demandes en 2012-2013.

## Travail indépendant

Le programme Travail indépendant soutient les Nunavummiut qui lancent leur propre petite entreprise. Pour être admis, les demandeurs doivent élaborer un plan d'affaires démontrant que leur projet a le potentiel de leur fournir du travail à long terme. De plus, le démarrage ou l'acquisition de l'entreprise en question doit constituer une occupation à temps plein pour le demandeur. Le programme offre également une aide financière pour couvrir les frais de subsistance, les frais de garderie, les frais de déplacement et l'achat d'équipement spécial, ainsi que de la formation et un accompagnement. Il n'y a pas eu de demandes pour le programme Travail indépendant en 2012-2013.







## Soutien du revenu

La Division du soutien du revenu du ministère de l'Éducation offre une aide financière sur mesure aux Nunavummiut âgés de 18 ans et plus et à leurs personnes à charge. Elle épaulé les personnes qui peinent à satisfaire leurs besoins alimentaires et en logement, tout en encourageant l'indépendance et l'autonomie. La Division prévoit également des mesures pour aider les Nunavummiut admissibles à pallier le coût élevé de la vie au Nunavut..

La Division est chargée d'élaborer et de modifier les politiques et les lois et de repérer les lacunes des programmes qu'elle administre. Elle s'occupe également de concevoir et de maintenir les systèmes informatiques servant à faire le suivi des dépenses effectuées au titre de tous les programmes de soutien du revenu offerts sur le territoire ainsi que les tendances qui se dessinent à ce sujet.

Il y a des employés du Soutien du revenu dans toutes les collectivités, s'assurant de pouvoir délivrer les programmes suivants :

- l'assistance sociale;
- l'allocation pour frais de garderie;
- la remise sur le mazout pour les aînés;
- le supplément de revenu pour les aînés, un paiement jumelé aux prestations de la sécurité de la vieillesse pour les aînés qui se qualifient pour le supplément de revenu garanti.

## Tableau 10 Budgets et dépenses des programmes de Soutien du revenu, 2012-2013

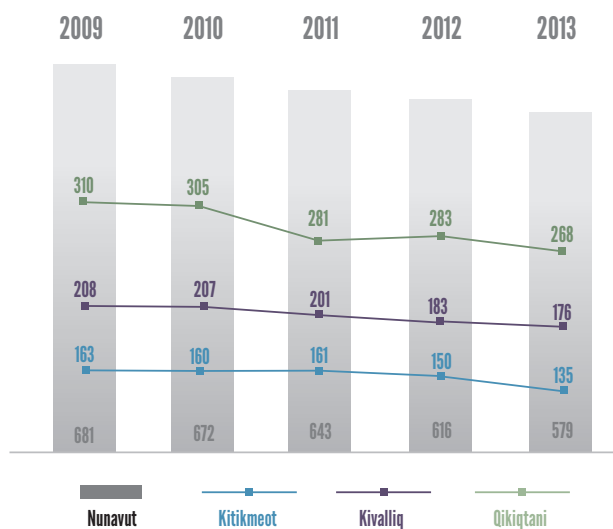
	2012-13	
	BUDGET	RÉEL
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE/ CONFORMITÉ	\$632,000	\$257,715
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS	\$205,000	\$228,110
SUBVENTIONS POUR LES UTILISATEURS DE SERVICES DE GARDE	\$502,000	\$131,999
ADMINISTRATION DE LA DG	\$1,489,000	\$1,546,451
PAIEMENTS D'AF	\$32,637,000	\$35,870,794
ADMINISTRATION RÉGIONALE	\$2,961,000	\$4,853,949
SUBVENTIONS AUX AINÉS POUR LE COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE	\$478,000	\$227,204
SUPPLÉMENT DE REVENU POUR LES AINÉS	\$1,392,000	\$1,198,522
INITIATIVES CIBLÉES POUR LES TRAVAILLEURS AGÉS	\$93,000	\$6,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$40,389,000</b>	<b>\$44,320,744</b>

## Assistance sociale

Les programmes de soutien du revenu offrent aux personnes dans le besoin une sécurité financière ainsi que des mesures incitatives et de soutien pour encourager les personnes bénéficiant de l'assistance sociale à cheminer vers l'indépendance. Ils visent à donner aux bénéficiaires les moyens de faire des choix rationnels en fonction de leur santé, de leurs habiletés et des efforts qu'ils sont capables de fournir. Parmi les choix possibles, on retrouve des programmes communautaires de guérison, d'apprentissage et de formation ainsi que des possibilités d'emploi (rémunéré ou traditionnel).

La figure 5 démontre le nombre moyen de dossiers traités mensuellement au cours des cinq dernières années. Ces chiffres proviennent des données du tableau 12, en annexe.

### Figure 4 Programme d'assistance sociale du Nunavut – nombre moyen de dossiers traités mensuellement, 2009 à 2013



## Allocation pour les frais de garderie

Le programme d'allocation pour les frais de garderie offre une aide financière aux familles à faible revenu pour leur permettre de bénéficier de services de garde. Les fonds sont accordés en fonction des revenus des bénéficiaires, et la prestation du programme est assurée par les trois bureaux régionaux des services de programmes d'étude et des services à la petite enfance. Pour être admissibles, les demandeurs doivent résider au Nunavut, être âgés de 18 ans et plus et avoir un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans. De plus, l'allocation n'est accordée que si le demandeur occupe un emploi ou est inscrit dans un programme scolaire ou de formation.

- En 2012-2013, il y a eu 32, 31 et 28 allocations de frais de garderie d'accorder dans les régions de Qikiqtani, Kivalliq et Kitikmeot, respectivement.

L'allocation pour les frais de garderie peut également être accordée aux parents sans emploi qui ont besoin de services de garde pour suivre un programme scolaire ou une formation et saisir les occasions d'emploi.

**Budget 2012-2013 : 502 000 \$**

## Remise sur le mazout pour les aînés

Le programme de remise sur le mazout pour les aînés offre aux propriétaires de résidence admissibles un remboursement des frais de mazout jusqu'à concurrence d'un montant fixé pour compenser les coûts élevés de ce combustible de chauffage au Nunavut.

Les aînés admissibles peuvent recevoir le remboursement complet des frais de mazout payés, si le nombre de litres ne dépasse pas le maximum fixé. Le maximum de litres remboursables, établi en fonction du lieu de résidence, peut aller de 2 500 à 3 175 par bénéficiaire. Le revenu pris en compte pour déterminer si le demandeur est admissible est celui du propriétaire, et non celui du ménage.

En 2012, 52, 21 et 16 remises ont été accordées à des aînés de Qikiqtani, Kivalliq et Kitikmeot, respectivement.

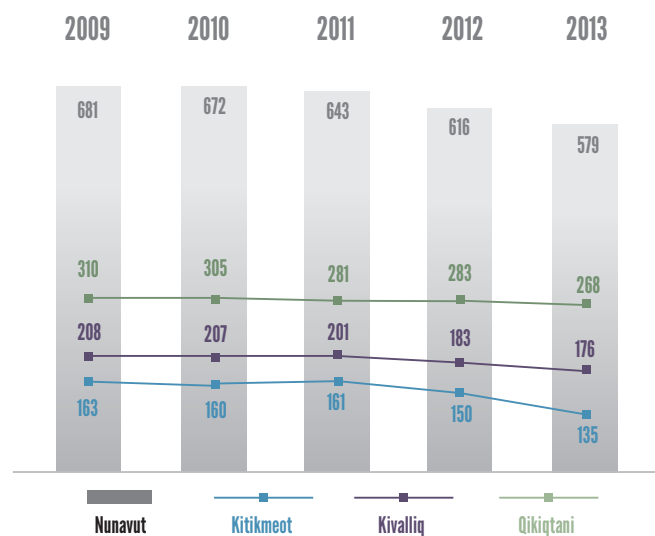
## Supplément de revenu pour les aînés

Le SRAN prend la forme d'un paiement mensuel de 175 \$ accordé aux aînés du Nunavut à faible revenu. Le Nunavut s'est entendu avec le gouvernement fédéral pour adjoindre le SRAN aux prestations mensuelles de la Sécurité de la vieillesse si le demandeur y est admissible ou s'il est admissible à l'allocation au conjoint.

Les Nunavummiut âgés de 60 ans et plus qui reçoivent les prestations fédérales de la Sécurité de la vieillesse ou l'allocation au conjoint peuvent être admissibles à ce programme.

La figure 6 présente sous forme de tableau les bénéficiaires de cet avantage au cours des cinq dernières années. Une répartition des données par collectivité est présentée en annexe (tableau 16), de même que davantage de détails financiers (tableau 15).

**Figure 5 Bénéficiaires du supplément de revenu pour les aînés par année, 2009-2013**





# ANNEXES

---

## Annexe - Tableau 11 Cas pris en charge et bénéficiaires du Programme d'assistance sociale, par année civile

	CAS PRIS EN CHARGE					BÉNÉFICIAIRES				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
<b>NUNAVUT</b>	<b>6949</b>	<b>6599</b>	<b>6117</b>	<b>6330</b>	<b>6745</b>	<b>14037</b>	<b>13716</b>	<b>13197</b>	<b>13797</b>	<b>14578</b>
<b>KITIKMEOT</b>	<b>1498</b>	<b>1506</b>	<b>1417</b>	<b>1426</b>	<b>1568</b>	<b>3044</b>	<b>3133</b>	<b>3082</b>	<b>3136</b>	<b>3432</b>
CAMBRIDGE BAY	230	263	226	206	254	452	481	455	428	529
GJOA HAVEN	411	391	376	369	416	875	822	835	838	915
KUGAARUK	198	194	405	358	393	450	477	680	704	766
KUGLUKTUK	335	360	142	219	224	667	702	479	529	550
TALOYOAK	324	298	268	274	281	600	651	633	637	672
<b>KIVALLIQ</b>	<b>1760</b>	<b>1632</b>	<b>1442</b>	<b>1482</b>	<b>1605</b>	<b>3693</b>	<b>3522</b>	<b>3244</b>	<b>3455</b>	<b>3692</b>
ARVIAT	516	512	468	496	533	1180	1131	1015	1084	1142
BAKER LAKE	298	257	212	229	235	595	537	459	538	523
CHESTERFIELD INLET	65	60	55	59	57	118	112	110	126	114
CORAL HARBOUR	221	205	195	212	217	471	416	444	480	500
RANKIN INLET	363	315	254	238	271	674	641	557	527	601
REPULSE BAY	214	206	174	176	199	519	520	477	516	586
WHALE COVE	83	77	84	72	93	136	165	182	184	226
<b>QIKIQTANI</b>	<b>3691</b>	<b>3461</b>	<b>3258</b>	<b>3422</b>	<b>3572</b>	<b>7300</b>	<b>7061</b>	<b>6871</b>	<b>7206</b>	<b>7454</b>
ARCTIC BAY	228	204	204	215	214	482	405	476	520	509
CAPE DORSET	429	403	395	404	422	857	826	792	818	822
CLYDE RIVER	251	263	258	279	289	607	614	626	665	665
GRISE FIORD	24	21	16	14	20	40	37	27	24	34
HALL BEACH	201	188	182	191	200	415	383	383	357	377
IGLOOLIK	362	354	346	374	386	928	905	900	984	980
IQALUIT	887	782	733	738	724	1476	1320	1265	1231	1209
KIMMIRUT	134	127	120	129	123	263	261	228	263	251
PANGNIRTUNG	323	289	268	282	325	570	644	604	650	718
POND INLET	378	375	317	347	403	762	755	674	756	928
QIKIQTARJUAQ	187	179	157	167	167	300	319	323	333	325
RESOLUTE BAY	35	36	29	22	25	59	70	62	52	52
SANIKILUAQ	252	240	233	260	274	541	522	511	553	584

Recipients include the heads-of-households, spouses and dependents indicated in each case.

## Annexe - Tableau 12 Social assistance average monthly caseload by community

	MOYENNE MENSUELLE DE CAS PRIS EN CHARGE				
	2009	2010	2011	2012	2013
<b>NUNAVUT</b>	<b>3806</b>	<b>3822</b>	<b>3838</b>	<b>4083</b>	<b>4285</b>
<b>KITIKMEOT</b>	<b>841</b>	<b>942</b>	<b>919</b>	<b>954</b>	<b>1092</b>
CAMBRIDGE BAY	93	127	121	107	132
GJOA HAVEN	248	276	254	261	299
KUGAARUK	109	128	146	228	261
KUGLUKTUK	184	211	212	152	188
TALOYOAK	207	200	186	206	213
<b>KIVALLIQ</b>	<b>987</b>	<b>945</b>	<b>904</b>	<b>948</b>	<b>984</b>
ARVIAT	338	339	320	353	376
BAKER LAKE	135	124	123	132	150
CHESTERFIELD INLET	32	33	32	32	27
CORAL HARBOUR	131	122	133	143	126
RANKIN INLET	185	150	130	137	123
REPULSE BAY	125	129	122	106	130
WHALE COVE	41	48	44	45	51
<b>QIKIQTANI</b>	<b>1978</b>	<b>1935</b>	<b>2015</b>	<b>2181</b>	<b>2209</b>
ARCTIC BAY	132	128	147	142	153
CAPE DORSET	305	266	273	284	107
CLYDE RIVER	137	150	160	190	295
GRISE FIORD	10	9	8	6	192
HALL BEACH	108	108	111	125	11
IGLOOLIK	162	199	218	231	139
IQUALUIT	448	376	386	407	261
KIMMIRUT	82	84	79	88	429
PANGNIRTUNG	146	142	163	179	79
POND INLET	88	92	93	211	79
QIKIQTARJUAQ	180	197	187	107	239
RESOLUTE BAY	12	13	12	11	8
SANIKILUAQ	168	171	178	200	217

## Annexe - Tableau 13 Dépenses fiscales du Programme d'assistance sociale, par collectivité

	DÉPENSES DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE (\$)				
	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13
<b>NUNAVUT</b>	<b>\$28,130,783</b>	<b>\$28,309,089</b>	<b>\$27,949,037</b>	<b>\$34,337,843</b>	<b>\$35,878,822</b>
<b>KITIKMEOT</b>	<b>\$5,967,566</b>	<b>\$6,699,893</b>	<b>\$7,407,393</b>	<b>\$8,908,155</b>	<b>\$9,266,722</b>
CAMBRIDGE BAY	\$538,838	\$661,734	\$897,269	\$972,727	\$914,326
GJOA HAVEN	\$1,918,095	\$2,063,112	\$2,153,875	\$2,491,493	\$2,440,184
KUGAARUK	\$1,023,331	\$1,270,102	\$1,325,541	\$1,618,369	\$1,760,887
KUGLUKTUK	\$840,075	\$1,059,751	\$1,272,228	\$1,736,897	\$2,005,938
TALOYQAK	\$1,647,227	\$1,645,193	\$1,758,480	\$2,088,669	\$2,145,386
<b>KIVALLIQ</b>	<b>\$6,493,370</b>	<b>\$6,459,052</b>	<b>\$5,978,501</b>	<b>\$7,371,788</b>	<b>\$7,535,243</b>
ARVIAT	\$2,141,804	\$2,124,911	\$2,057,027	\$2,374,125	\$2,679,986
BAKER LAKE	\$1,013,916	\$862,994	\$808,241	\$1,047,470	\$1,090,595
CHESTERFIELD INLET	\$175,346	\$199,790	\$214,436	\$279,562	\$231,146
CORAL HARBOUR	\$798,776	\$894,388	\$782,227	\$1,227,963	\$1,188,914
RANKIN INLET	\$1,164,831	\$1,130,089	\$824,131	\$937,991	\$941,125
REPULSE BAY	\$998,859	\$974,703	\$984,451	\$1,174,792	\$1,038,525
WHALE COVE	\$199,838	\$272,176	\$307,988	\$329,885	\$364,948
<b>QIKIQTANI</b>	<b>\$15,669,847</b>	<b>\$15,150,144</b>	<b>\$14,563,143</b>	<b>\$18,057,900</b>	<b>\$19,076,856</b>
ARCTIC BAY	\$970,816	\$1,005,668	\$1,022,548	\$1,397,914	\$1,399,755
CAPE DORSET	\$1,965,517	\$1,997,287	\$1,876,529	\$782,699	\$820,814
CLYDE RIVER	\$1,214,047	\$1,123,671	\$1,122,486	\$2,277,087	\$2,321,048
GRISE FJORD	\$60,208	\$75,330	\$56,667	\$1,577,959	\$1,761,509
HALL BEACH	\$733,526	\$743,609	\$745,387	\$67,432	\$43,464
IGLOOLIK	\$1,175,408	\$1,319,165	\$1,587,683	\$936,232	\$1,060,352
IQALUIT	\$5,005,278	\$4,376,859	\$3,436,465	\$2,079,071	\$2,221,864
KIMMIRUT	\$699,716	\$611,285	\$595,768	\$3,855,783	\$3,724,479
PANGNIRTUNG	\$813,009	\$890,900	\$1,023,508	\$690,455	\$835,566
POND INLET	\$1,308,732	\$1,275,899	\$1,269,602	\$1,286,456	\$1,448,738
QIKIQTARJUAQ	\$591,707	\$528,621	\$593,353	\$1,508,443	\$1,824,670
RESOLUTE BAY	\$66,312	\$80,035	\$91,201	\$107,158	\$56,188
SANIKILUAQ	\$1,065,571	\$1,121,816	\$1,141,946	\$1,491,211	\$1,558,403

## Annexe - Tableau 14 Bénéficiaires du supplément de revenu pour les aînés, par collectivité et par année civile

	BÉNÉFICIAIRES				
	2009	2010	2011	2012	2013
<b>NUNAVUT</b>	<b>681</b>	<b>672</b>	<b>643</b>	<b>616</b>	<b>579</b>
<b>KITIKMEOT</b>	<b>163</b>	<b>160</b>	<b>161</b>	<b>150</b>	<b>135</b>
CAMBRIDGE BAY	47	51	44	44	39
GJOA HAVEN	34	37	39	35	34
KUGAARUK	41	34	38	32	10
KUGLUKTUK	13	12	13	10	28
TALOYOAK	28	26	27	29	24
<b>KIVALLIQ</b>	<b>208</b>	<b>207</b>	<b>201</b>	<b>183</b>	<b>176</b>
ARVIAT	45	43	42	39	39
BAKER LAKE	72	68	63	54	52
CHESTERFIELD INLET	6	6	4	5	5
CORAL HARBOUR	18	22	22	19	16
RANKIN INLET	43	45	46	42	39
REPULSE BAY	17	16	14	16	18
WHALE COVE	7	7	10	8	7
<b>QIKIQTANI</b>	<b>310</b>	<b>305</b>	<b>281</b>	<b>283</b>	<b>268</b>
ARCTIC BAY	14	14	13	14	16
CAPE DORSET	36	40	36	34	33
CLYDE RIVER	23	17	16	17	13
GRISE FIORD	1	3	1	1	1
HALL BEACH	16	17	14	17	18
IGLOOLIK	34	39	38	35	36
IQALUIT*	62	60	54	55	51
KIMMIRUT	6	7	6	7	6
PANGNIRTUNG	55	48	44	43	40
POND INLET	23	24	20	17	16
QIKIQTARJUAQ	13	10	12	13	10
RESOLUTE BAY	4	2	2	2	1
SANIKILUAQ	23	24	25	28	27



## Annexe - Tableau 15 Dépenses du supplément de revenu pour les aînés, par collectivité

	DÉPENSES PAR ANNÉE CIVILE				
	2009	2010	2011	2012	2013
<b>NUNAVUT</b>	<b>\$1,328,955</b>	<b>\$1,280,460</b>	<b>\$1,204,350</b>	<b>\$1,234,450</b>	<b>\$1,113,000</b>
<b>KITIKMEOT</b>	<b>\$310,145</b>	<b>\$312,660</b>	<b>\$292,775</b>	<b>\$307,475</b>	<b>\$266,350</b>
CAMBRIDGE BAY	\$84,875	\$91,875	\$83,650	\$86,975	\$76,125
GJOA HAVEN	\$69,125	\$82,250	\$74,375	\$73,500	\$68,075
KUGAARUK	\$73,325	\$64,225	\$63,700	\$70,350	\$55,475
KUGLUKTUK	\$27,125	\$23,450	\$25,200	\$18,550	\$20,125
TALOYOAK	\$55,695	\$50,860	\$45,850	\$58,100	\$46,550
<b>KIVALLIQ</b>	<b>\$413,105</b>	<b>\$406,410</b>	<b>\$378,875</b>	<b>\$360,850</b>	<b>\$331,975</b>
ARVIAT	\$85,750	\$92,025	\$75,600	\$74,725	\$72,975
BAKER LAKE	\$149,605	\$129,850	\$123,025	\$105,875	\$100,275
CHESTERFIELD INLET	\$11,550	\$11,810	\$7,350	\$10,150	\$10,500
CORAL HARBOUR	\$37,895	\$38,325	\$40,075	\$36,575	\$32,900
RANKIN INLET	\$85,605	\$85,225	\$87,500	\$83,300	\$64,575
REPULSE BAY	\$30,100	\$31,500	\$27,825	\$34,475	\$36,050
WHALE COVE	\$12,600	\$17,675	\$17,500	\$15,750	\$14,700
<b>QIKIQTANI</b>	<b>\$605,705</b>	<b>\$561,390</b>	<b>\$532,700</b>	<b>\$566,125</b>	<b>\$521,150</b>
ARCTIC BAY	\$30,100	\$26,950	\$25,200	\$28,350	\$25,550
CAPE DORSET	\$73,850	\$70,000	\$69,650	\$68,075	\$19,250
CLYDE RIVER	\$43,270	\$28,000	\$33,425	\$29,925	\$64,225
GRISE FIORD	\$2,100	\$10,020	\$2,100	\$2,100	\$21,700
HALL BEACH	\$29,225	\$31,150	\$29,400	\$32,550	\$2,100
IGLOOLIK	\$77,760	\$72,255	\$73,850	\$73,500	\$36,575
IQUALUIT*	\$117,075	\$109,420	\$101,150	\$113,925	\$66,850
KIMMIRUT	\$12,075	\$12,600	\$14,350	\$15,400	\$98,350
PANGNIRTUNG	\$105,350	\$89,520	\$79,275	\$88,025	\$12,250
POND INLET	\$42,625	\$40,600	\$33,950	\$33,075	\$89,250
QIKIQTARJUAQ	\$20,825	\$21,700	\$22,925	\$19,250	\$30,625
RESOLUTE BAY	\$6,650	\$4,200	\$3,500	\$3,850	\$700
SANIKILUAQ	\$44,800	\$44,975	\$43,925	\$58,100	\$53,725